



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS

N° 179 - JANVIER 2011 - 2,30 EUROS

Porte de la Chapelle: le chambardement

Deux énormes chantiers dans le quartier de la Porte de la Chapelle : les travaux du tramway, ceux du prolongement de la ligne 12 du métro. Et c'est loin d'être fini... (Pages 2 à 4)

Montmartre sous la neige (Les photos, page 7)



Davide del Giudice

La véridique histoire du Moulin de la Galette

(Pages 16, 17 et 23)

Le bulletin d'abonnement est en page 14.

Château-Rouge : un dangereux sentiment d'impuissance

(Pages 12 et 13)

Nouveau règlement pour les terrasses de café et étalages

(Page 5)

Un mur s'effondre sur les Jardins du Ruisseau

(Page 6)

L'élection de Miss Montmartre

(Page 9)

Le square de la rue Norvins s'appelle Frédéric-Dard

(Page 10)

On recherche Monsieur Chat dans la Goutte d'Or

(Page 11)

Nos élus unanimes contre un hélicoptère à la Porte d'Aubervilliers

(Page 14)

Au fond du bar, rue Simart

(Page 15)

Un atelier pour les enfants au Simplon

(Page 15)

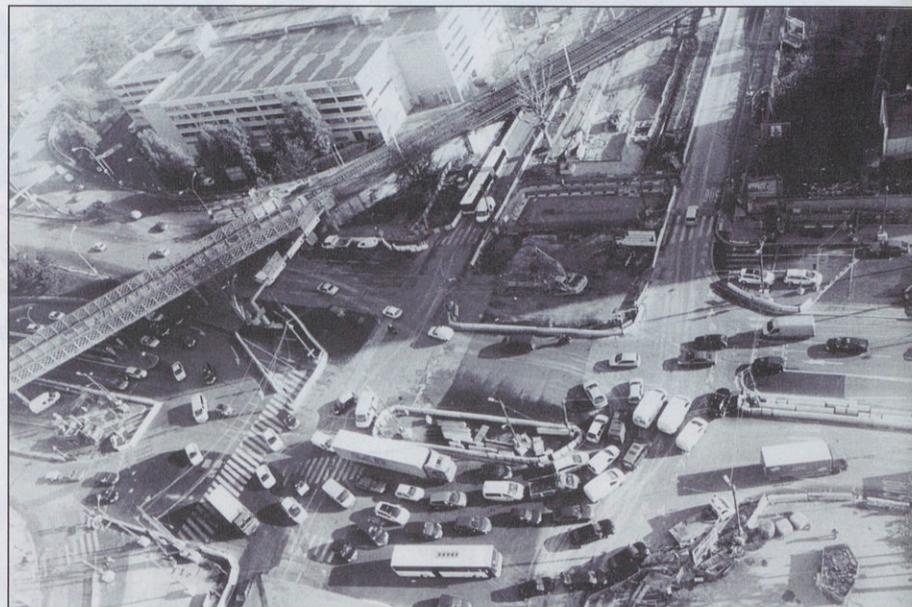
Portrait : Pierre Etaix, cinéaste, clown et magicien

(Page 24)

Fol°-50. 32713

D 1

Le dossier du mois



Photos Noël Monner

Porte de la Chapelle : le grand chambardement

Les abords de la Porte de la Chapelle offrent un paysage complètement bouleversé. Deux énormes chantiers sont en cours : le tramway, la ligne 12. D'autres chantiers sont prévus dans les prochaines années.

Autour de la Porte de la Chapelle, c'est le grand chambardement, et c'est loin d'être fini. Deux énormes chantiers sont en cours, celui du futur tramway T3 et celui du prolongement de la ligne 12 de métro. Pour l'un et l'autre, mise en service prévue à la fin de 2012.

Deux autres se profilent : la création, à la place de l'ancienne gare de marchandises **Chapelle-international**, d'un nouveau mini-quartier de 600 à 700 logements (sur lequel nous reviendrons en détails dans notre prochain numéro) et, au nord du boulevard Ney, à la place d'un ensemble d'entrepôts, la construction d'une partie du futur **centre universitaire Condorcet** (à ce sujet, voir notre dernier numéro).

Et cela continuera : dans le cadre du grand projet d'aménagement Paris-nord-est (dont nous avons déjà souvent parlé), il est prévu de réaménager complètement tout l'espace situé au nord du boulevard Ney, notamment la zone appelée "Gare des mines", de recouvrir une partie du boulevard périphérique, d'y construire un grand nombre d'immeubles modernes, peut-être des tours, de redessiner l'échangeur menant à l'autoroute. Prévus aussi, les travaux de prolongement du tramway depuis la Porte de la Chapelle jusqu'à la Porte d'Asnières...

C'est un bouleversement à l'échelle historique. Il s'agit, à travers ces projets, d'utiliser les dernières zones pas encore totalement urbanisées (zones de friches, anciens espaces ferroviaires qui ne sont plus utilisés, anciens entrepôts...) pour créer des quartiers d'habitation et d'activités économiques, et d'autre part de resserrer la liaison entre Paris et sa couronne proche. ■

Fin prévue des travaux du tramway : avril 2012

À l'ouest de la Porte de la Chapelle, cet immense espace où les engins de terrassement sont à l'œuvre, oui, c'était le boulevard Ney. Qui peut le reconnaître ?

Ce qui est en cours actuellement à cet endroit : rehausser la chaussée de deux mètres en moyenne – afin d'assurer à la future plateforme du terminus du tramway l'horizontalité nécessaire, et afin de permettre la construction d'un pont qui, enjambant les voies de chemin de fer de la Petite Ceinture, reliera au boulevard Ney le futur ensemble de logements de Chapelle-international (600 à 700 logements prévus).

Du coup, la largeur du boulevard encore utilisable pour la circulation des voitures et des bus est considérablement réduite, et les véhicules sont contraints de suivre des

cheminements compliqués. Cela provoque, à certaines heures, des embouteillages monstres.

Les automobilistes en provenance de l'autoroute et du boulevard

Rehausser la chaussée de deux mètres en moyenne.

périphérique ont été appelés à éviter autant que possible ce secteur. Il a fallu quelques temps pour qu'ils en prennent l'habitude.

On a connu deux samedis noirs, où il y avait des matches au Stade de France, les embouteillages ont duré cinq à six heures sans interruption.

La rue élargie à 90 m

L'autre endroit du 18e où les travaux sont véritablement gigan-

tesques, c'est la rue d'Aubervilliers, frontière entre notre arrondissement et le 19e. Cette rue sera élargie à 90 mètres. Le pont par lequel la rue enjambe la Petite Ceinture va être doublé.

En effet, le tramway ne suit pas tout au long les boulevards des maréchaux. Notamment, à un certain endroit, il quittera le boulevard Mac Donald (19e) pour rejoindre, plus au sud, le lieu où se situera la future gare Éole-Évangile, afin d'y assurer une "interconnexion" avec le RER. De là, il devra ensuite regagner le boulevard Ney (18e) à la Porte d'Aubervilliers.

Pour cela, le tramway cheminera le long de la rue d'Aubervilliers, passant par une *trémie* (souterrain). Ces travaux ont exigé la démolition de plusieurs bâti-

Une œuvre d'art, Porte d'Aubervilliers, sur le trajet du T3

Vingt-deux œuvres d'art sont programmées le long du tracé du tramway autour de Paris, financées par la Ville et la Région. Certaines sont déjà implantées sur le tronçon sud. L'une des nouvelles œuvres est prévue dans le 18e, à la Porte d'Aubervilliers. Elle sera installée en 2012.

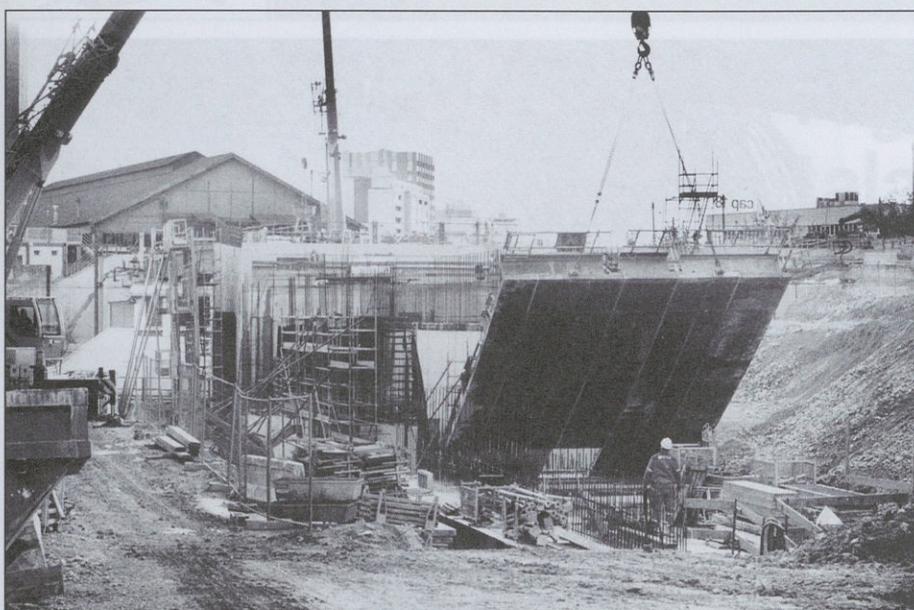
L'auteur, Katinka Bock, est une jeune artiste d'origine allemande. Spécialiste de sculptures jouant sur la spécificité des sites, elle «interroge la structure du lieu, sa "grammaire", et l'utilise, le perturbe, le

révèle», dit-elle. Son projet se compose de «deux allées transparentes» animées de sculptures enchâssées, en bronze, en roche, en céramique dorée, en mélèze... Un arbre véritable est englobé dans l'ensemble qui se veut «fenêtre ouverte sur la ville et sur l'imaginaire».

L'œuvre se dressera à la sortie de la *trémie* (souterrain) de 60 mètres de long, le long de la rue d'Aubervilliers, par laquelle le tramway, venant de l'endroit où doit être créée la future gare Éole-Évangile, rejoindra le boulevard Ney.

La mise en place d'une autre œuvre à la Porte de la Chapelle avait été envisagée. Un projet avait été présenté à notre municipalité qui ne l'avait pas du tout apprécié (voir notre numéro de juin dernier). Il n'est plus question pour l'instant d'une œuvre à cet endroit.

□ Une exposition présentant les œuvres au public au public se tiendra, à partir du 21 janvier, au Carré de Baudouin, 119 rue de Ménilmontant, Paris 20e. Ouvert du mardi au samedi, de 11 h à 18 h.



Photos Noël Monier

Page 2 :

- Ce paysage bouleversé, vide, immense, mais oui, c'est le boulevard Ney.

- Porte de la Chapelle, les voitures sont obligées de suivre des cheminements compliqués.

Ci-contre :

- Un autre énorme chantier, rue d'Aubervilliers. Pour y faire passer le tramway, on double la largeur du pont au-dessus de la Petite Ceinture.

Expliquer le tramway aux écoliers

Permettre aux enseignants d'expliquer à leurs élèves de CM1 et de CM2 ce que sera le tramway et en quoi consistent les travaux qu'il nécessite, tel est le but d'un "livret enseignant" et d'un "kit pédagogique" envoyés par la RATP aux huit instituteurs des cinq arrondissements concernés par l'extension en cours : 13e, 12e, 20e, 19e, 18e. ■

emplacements habituels de stationnement, se garent parfois à la sortie de notre parking, et puis le bruit des chantiers...

Il était annoncé que les travaux se dérouleraient uniquement entre 7 h et 22 h en semaine, entre 8 h et 20 h le samedi. «Au début, on a constaté des dépassements d'horaires, signale Marcel Rousval. Mais après les interventions des associations de riverains, c'est rentré dans l'ordre.»

Autres nuisances signalées : les arrêts de bus déplacés, parfois sur plusieurs emplacements successifs, sans que ce soit bien signalé ; des trottoirs impraticables à certains endroits à cause de la boue ou des encombrements de terre.

Selon Pascal Julien, président du conseil de quartier Chapelle-nord, «la principale revendication des habitants, c'est une meilleure information préalable, suffisamment à l'avance».

L'expérience du premier tronçon, au sud de la capitale, entre Garigliano et Porte d'Ivry, indique qu'après avoir souffert et s'être plaints des chantiers, les riverains en fin de compte ont découvert bien des avantages au tramway. On peut espérer qu'il en sera de même chez nous.

Noël Monier

**Suite du dossier page 4 :
Le prolongement
de la ligne 12 du métro**

ments. À leur achèvement, la rue d'Aubervilliers sera méconnaissable, avec un vaste terre-plein planté d'arbres.

Les rats contre les pigeons

C'est en mars 2009 qu'avaient commencé dans le 18e les travaux en vue de l'arrivée du tramway : dans un premier temps, des tranchées le long du boulevard Ney, en vue du remaniement de tous les systèmes de canalisations souterraines, eau, électricité, gaz, téléphone, chauffage urbain.

C'est surtout la cité Charles-Hermite qui en a subi les nuisances. Notamment, l'éclairage public sur le boulevard Ney a été en panne durant plus d'un mois ! «Nous avions alerté verbalement les élus du 18e, raconte Thierry Gil, président de l'association Charles-Hermite. Aucun résultat. Il a fallu

une lettre en termes énergiques, directement aux services chargés de cela, pour que ce soit réglé.»

Ces travaux ne sont d'ailleurs pas terminés : des tranchées restent ouvertes par endroits, entourées de barrières, sur le côté nord du boulevard, à l'opposé de l'endroit où passera le tramway. Les gens de la cité trouvent la durée de ces travaux bien longue.

On a signalé dans la cité, à une certaine période, une invasion de rats, dérangés de leurs logis habituels. «J'en ai vu dans ma cuisine», a rapporté un habitant lors d'une réunion du conseil de quartier. «On les a même vus attaquer les pigeons», raconte un autre.

La trémie comblée

En février 2010, à la Porte de la Chapelle, la trémie qui, au centre du boulevard, permettait aux voitures de traverser sans avoir à affronter des feux rouges, a été fermée à la circulation, et on a entrepris de la combler. C'était chose faite à l'automne. Cependant l'espace situé au-dessus de l'ancienne trémie n'est toujours pas rendu à la circulation, diverses vérifications restant nécessaires. Il reste entouré de barrières, qui ne devraient disparaître qu'à l'été prochain.

Le tramway, on le sait, circulera sur le côté sud du boulevard, le long des trottoirs. Les travaux de la plateforme sur laquelle seront posés les rails, et ceux de la plateforme terminale à la Porte de la Chapelle, devraient être complètement achevés en avril 2012. Suivront les essais. La mise en service du nouveau tronçon du tramway, sur sa longueur totale de 14,5 km, avec 26 stations, est prévue pour décembre 2012.

Arrêts de bus déplacés

Les nuisances ? Marcel Rousval, président de l'amicale des locataires de la tour 93 rue de la Chapelle, située juste au-dessus du chantier, énumère : «Les concerts d'avertisseurs lors des embouteillages, les voitures qui, faute de trouver les

Concertation ouverte sur le prolongement vers la Porte d'Asnières

La décision de prolonger le tramway, au-delà de la Porte de la Chapelle, jusqu'à la Porte d'Asnières, est officielle depuis que le Conseil de Paris a voté, le 28 septembre dernier, le lancement des études à ce sujet.

Dès février prochain, la concertation sera lancée auprès de la population. Ce troisième tronçon, qui passera notamment par la Porte de Clignancourt et la Porte de Saint-Ouen, sera long de 4,7 kilomètres en tout. Son achèvement en 2016 est envisagé ; les travaux devraient donc être menés bon train.

Les membres du Conseil de Paris sont allés plus loin que ce que proposait la municipalité : ils ont voté un vœu demandant que les études portent aussi sur le tronçon Porte d'Asnières - Porte Maillot. Aucune date n'est cependant évoquée actuellement pour ce prolongement supplémentaire. ■

Le 18e du mois est un journal d'information sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 01 42 59 34 10. dixhuitdumois@libertysurf.fr

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Lilaafa Amouzou, Stéphane Bardinnet, Fabrice Benoist, Virginie Chardin, Nicolas Chastagnier, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui Tessa Chery, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Claire Dalla-Torre, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Davide Del Giudice, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Christophe Dutheil, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gamblin, Gérard Gaudin, Michel Germain, Philippe Gitton, Angela Gosmann, Fouad Houiche, Maïté Labat, Marie-Pierre Larrivé, David Le Doaré, Mathieu Le Floch, Bruno Lemesle, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Camille Sarrot, Robert Sebbag, Pascal Zingile. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Maquette** : Nadia Djabali.

• **Bureau de l'association** : Marie-Odile Fargier, présidente, Marika Hubert, vice-présidente, Christian Adnin, trésorier, Günter Klode, trésorier-adjoint, Martine Souloumiac, secrétaire, Camille Sarrot, secrétaire-adjointe. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Le bulletin d'abonnement est en page 14.

Les petites annonces et le courrier sont en page 22.

Commerçants, artisans, associations,

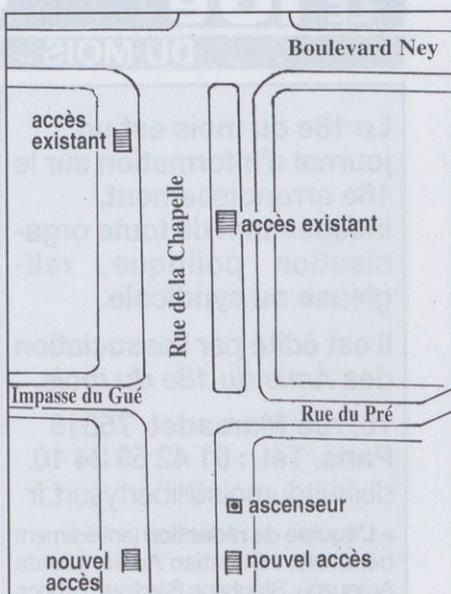
CET ESPACE PEUT ÊTRE LE VÔTRE.

Cet espace publicitaire (un seizième de page) vous coûtera 50 € TTC.

Trois annonces successives donnent droit à une quatrième gratuite.

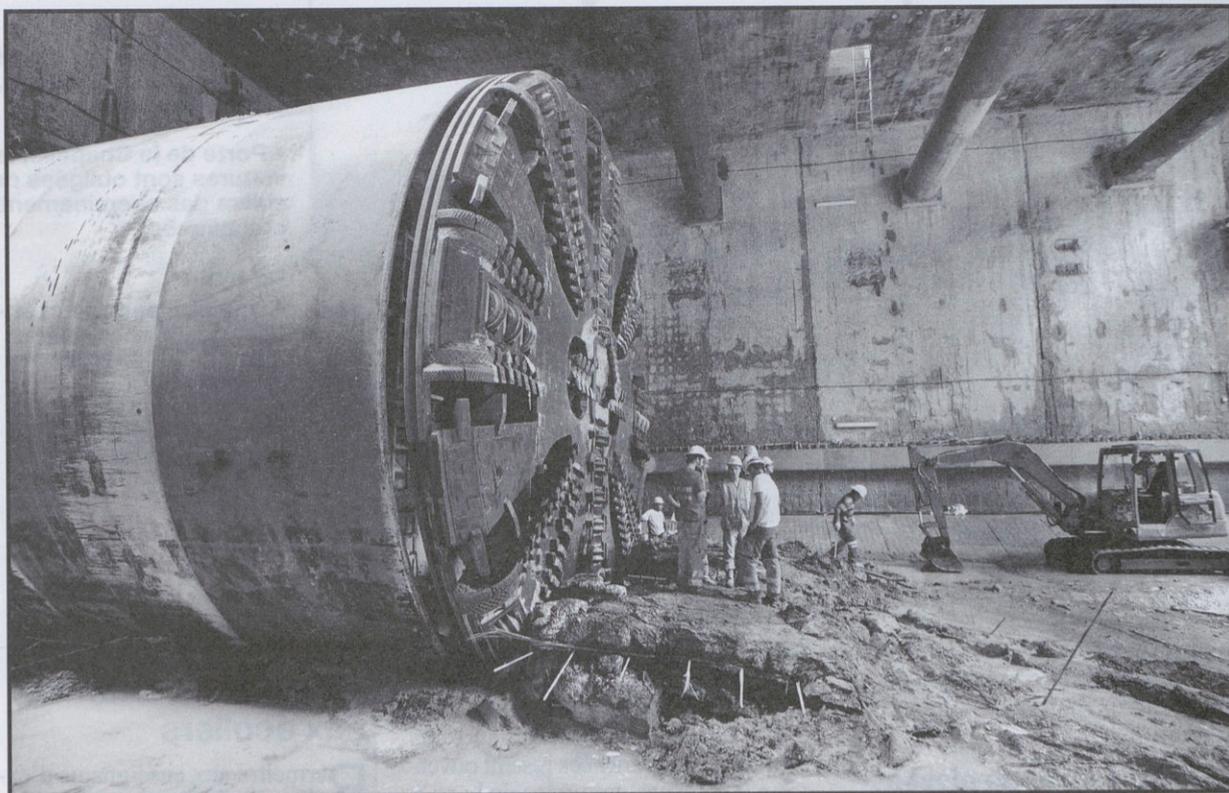
Demandez-nous le détail des conditions. 01 42 59 34 10. dixhuitdumois@libertysurf.fr

Le dossier du mois



• Le plan ci-dessus indique les emplacements futurs des deux accès supplémentaires à la station Porte de la Chapelle.

• Ci-contre, l'énorme tunnelier *Élodie*, qui est à l'œuvre pour forer le souterrain du prolongement de la ligne.



© RATP/Bruno Marguerite

Le chantier du prolongement de la ligne 12

La ligne 12 du métro va être prolongée, de la Porte de la Chapelle à la Mairie d'Aubervilliers. À cette occasion, deux accès supplémentaires à la station Porte de la Chapelle seront ouverts sur la rue de la Chapelle, près du rond-point.

Taupa géante dans le sous-sol d'Aubervilliers et de la Plaine Saint-Denis, le tunnelier, une machine énorme de 12 mètres de diamètre, pourtant gracieusement pré-nommée *Élodie*, se dirige jour après jour, inexorablement, travaillant 24 heures sur 24 et cinq jours sur sept, en direction de Paris.

Le tunnelier creuse le souterrain du prolongement de la ligne 12 de métro. Parti du Pont de Stains, il se dirige, dans un premier temps, jusqu'au raccordement à la Porte de la Chapelle, en passant par la station intermédiaire Proudhon-Gardinoux (dénomination provisoire). Ce premier tronçon devrait être mis en service à la fin de 2012.

En décembre, *Élodie* est arrivée sous le boulevard Wilson, juste avant

le périphérique. Début janvier 2011, elle atteindra la frontière du 18^e, sous l'échangeur de l'autoroute A1, et s'arrêtera là. Son travail pour ce premier tronçon s'achèvera ainsi, le 15 janvier. Les derniers mètres du tunnel, jusqu'au raccordement à la station Porte de la Chapelle, sont déjà creusés, par des moyens de terrassement plus traditionnels.

Élodie sera alors démontée, ramenée au Pont de Stains, puis remontée avant de se remettre au travail sur le deuxième tronçon, en direction de Mairie d'Aubervilliers, terminus qui devrait être ouvert fin 2014.

La station Front Populaire

La station dénommée provisoirement Proudhon-Gardinoux (du nom de deux rues proches) est creusée. Nous

l'avons visitée : quand on aime les chantiers, c'est une belle expérience.

Le gros œuvre est totalement achevé. La station est encore en béton armé, tuyaux apparents. On y accède par une échelle instable, on est aussitôt assourdi par mille bruits. Il faut imaginer, dans la boue, la ferraille, le bruit et le béton, ce que sera la station de métro flambant neuve ! On voit déjà ses trois niveaux : l'accueil et les points de vente, un immense espace, puis les bureaux, en dessous, et enfin, tout au fond, les quais et les voies. Un grand puits de lumière l'éclaire déjà d'une lumière naturelle.

Elle sera ouverte au public fin 2012, en décembre sans doute. On est donc bien dans le planning prévu. Elle se situe à la frontière de Saint-Denis et d'Aubervilliers, près

des EMGP (les ex-Entrepôts et Magasins généraux de Paris). Son nom définitif est d'ores et déjà connu. Elle s'appellera *Front populaire*. L'usage presque constant, à la RATP, c'est de donner aux stations de métro des noms de rues ou de places proches. Il y aura là une vaste "place du Front populaire", la mairie de Saint-Denis en a ainsi décidé.

Deux accès supplémentaires

Côté 18^e, la RATP a profité de ce chantier pour réaliser aussi ce que les habitants du nord de La Chapelle réclamaient depuis longtemps : l'ouverture de deux nouveaux accès à la station Porte de la Chapelle, qui seront situés de part et d'autre de la rue de la Chapelle, près du rond-point (voir le plan).

Les couloirs souterrains sont d'ores et déjà creusés et les escaliers posés. Les aménagements restent à faire : les parois, l'éclairage, la signalisation, et surtout le raccordement aux quais existants, qui sera un gros travail.

Les riverains regrettent toutefois que les moyens mécaniques de remontée (escalator, ascenseur) ne soient prévus que d'un seul côté, à l'est de la rue (côté rue Raymond-Queneau - rue Boucru).

Ce prolongement de la ligne 12 va changer la vie des habitants du 18^e et de la Seine-Saint-Denis. On attend 15 000 voyageurs par jour sur la ligne avec le prolongement. Il y en avait 12 000 en 2006 (dernier chiffre communiqué par la RATP).

Camille Sarrot

Pour la réimplantation du kiosque à journaux

Les habitants de La Chapelle sont de plus en plus démunis en matière de marchands de journaux. Le conseil de quartier Charles Hermite-Évangile a adressé à la mairie un vœu à ce sujet.

Le kiosque qui se trouvait Porte de la Chapelle, devant la station de métro, a été fermé il y a environ deux ans, à la demande des services municipaux de la voirie, dans la perspective des travaux qui allaient s'engager.

Fermeture « soudaine, sans information préalable de habitants » alors qu'il « rendait un service irremplaçable ». Et fermeture prématurée car, au vu de l'avancée des chantiers, il aurait

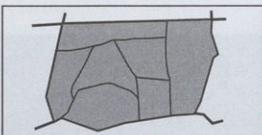
pu rester ouvert. Son emplacement est occupé actuellement par un tas d'ordures, et un peu plus loin on a installé un manège.

Sa réouverture serait d'autant plus nécessaire que l'autre kiosque situé devant le métro Marx-Dormoy est également fermé depuis l'été. Le kiosquier qui le tenait est parti fin juillet et aucun remplaçant n'a été trouvé, vu les conditions de travail imposées.

Tout cela est grave. Si on voulait contribuer à la mort de la presse écrite, on n'agirait pas autrement. Le vœu du conseil de quartier demandait donc au maire de Paris d'agir pour la réou-

verture du kiosque de la Porte de la Chapelle.

Présenté au conseil d'arrondissement en décembre, il a été repris à son compte par la municipalité. Celle-ci a déclaré que, selon les informations recueillies, le kiosque devrait être réimplanté en 2012 après la fin des travaux du tramway. Il faudrait voir, ajoute la municipalité, si on ne peut pas implanter un kiosque provisoire pendant les travaux, un kiosque mobile peut-être, qui serait déplacé avec l'avancement du chantier. Le conseil de quartier demande à être informé de l'action entreprise par la Ville. ■



En projet, un nouveau règlement pour les terrasses et étalages

Il devrait fixer les dimensions et la largeur du passage laissé aux piétons. Il devrait aussi traiter de la question des terrasses chauffées.

La Ville de Paris prépare un nouveau règlement concernant les terrasses des cafés et les étalages sur rue des commerces. Il est encore à l'état d'ébauche et une concertation est engagée (réunion prévue le 10 janvier à la mairie du 18^e, voir l'agenda). Se dessinent toutefois de premières tendances, que Félix Beppo, l'adjoint chargé de l'espace public, nous a dévoilées.

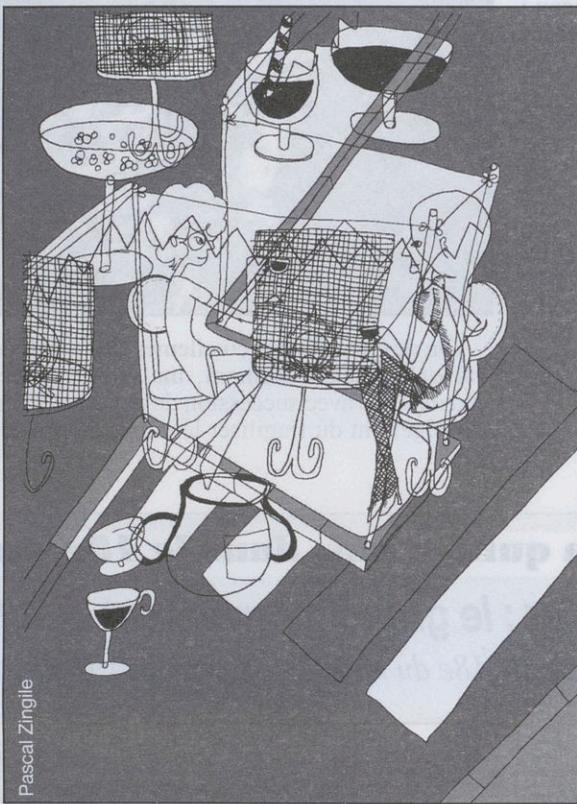
1,60 m pour les piétons

Il faudra d'abord statuer sur les dimensions autorisées. Actuellement, pour avoir droit à une terrasse ou à un étalage, il faut que l'installation laisse un espace de 1,60 m pour le passage des piétons, poussettes et fauteuils roulants.

Certains, notamment les associations d'handicapés, aimeraient que l'espace libre soit de 1,80 m, afin que deux fauteuils, qui mesurent 90 cm, puissent se croiser. Mais cela amènerait à supprimer des autorisations existantes et il semble que cela ne sera pas retenu.

Il semble également que le nouveau règlement ne fixera pas de dimension minimale pour une terrasse ou un étalage, la règle de 1,60 m étant suffisante.

Le règlement devrait d'autre part statuer sur les "contre-étalages" (étalages supplémentaires installés par des commerçants le long du trottoir,



Pascal Zingile

Une demande exponentielle pour de nouvelles terrasses après la loi anti-tabac.

côté chaussée). Il est extrêmement rare qu'ils soient autorisés, et cela uniquement dans des rues-marchés (avenue de Saint-Ouen, par exemple, ou au "marché du Poteau" rue Duhesme), et le nouveau texte ne devrait pratiquement pas ajouter d'autorisations, mais rien n'est tranché.

S'agissant des terrasses de café, il y a eu, depuis la loi anti-tabac, une augmentation « exponentielle » des demandes pour de nouvelles terrasses ou pour l'extension de celles qui existent. Certaines d'entre elles pourraient être acceptées, dans le respect des dimensions fixées.

Deux autres problèmes, l'un tenant à l'esthétique, l'autre à l'environnement, devront être étudiés alors qu'actuellement aucun règlement n'existe à ce propos. Ainsi, on devrait interdire les terrasses bâchées de feuilles de plastique transparent (des plaintes de riverains contre leur laideur ont afflué).

On devrait également interdire le chauffage au gaz et n'autoriser que les chauffages électriques. Certains, dont les Verts, ont demandé que tout chauffage soit interdit mais ne devraient probablement pas avoir gain de cause.

Que ce soit pour les terrasses ou pour les étalages, le nouveau règlement devrait stipuler qu'ils ne pourront en aucun cas excéder la superficie de l'intérieur du local, afin d'éviter que de minuscules locaux s'agrémentent d'une large extension sur rue.

Pas de limite à 22 h

Enfin, le texte devra fixer quels commerces ont droit à des étalages ou peuvent mettre des tables sur le trottoir. Les élus du 18^e aimeraient que les boulangeries qui vendent des sandwiches et des boissons puissent avoir droit à quelques tables, ainsi que des librairies, ponctuellement, quand elles organisent des événements.

Ils aimeraient aussi que des établissements culturels ayant un restaurant ou une cafétéria (les Trois Baudets par exemple) puissent eux aussi mettre quelques tables dehors.

En revanche, contrairement à des rumeurs selon lesquelles on limiterait les horaires des terrasses de café à 22 h, rien dans le nouveau règlement ne devrait y contraindre. Il serait simplement demandé que les cafetiers veillent à ce qu'il n'y ait pas de tapage nocturne.

Marie-Pierre Larrivé

Prix de l'immobilier : nouveau record

Les prix de l'immobilier à Paris avaient déjà enregistré à l'automne 2010 des records (voir notre n°176). Mais ce n'était rien à côté de ce qu'on constate en fin d'année.

L'indice de la Chambre des notaires parisiens enregistre, trimestre par trimestre, les prix moyens de vente d'appartements anciens, et il indiquait pour le troisième trimestre 2010 un moyenne de 7 030 € au mètre carré pour l'ensemble de Paris. Le 18^e, avec une moyenne de 6 290 €, n'était pas parmi les arrondissements les plus chers, mais ce chiffre recouvre de grandes différences selon les quartiers.

Ces statistiques étaient cependant, jusque là, en retard sur l'évolution réelle des prix, car elles étaient établies sur

les contrats définitivement signés. La Chambre des notaires a mis au point un nouveau calcul de l'indice permettant de mieux coller à l'évolution récente, à partir des promesses de vente. Selon ce nouvel indice, on atteindrait le chiffre de 7 500 € pour Paris à la fin de 2010, soit une hausse de 20 % en un an ! La folie spéculative est à l'œuvre.

Pour mémoire, rappelons que le prix au m² était de 2 160 € au troisième trimestre 2000, et de 5040 € il y a seulement deux ans, au troisième trimestre 2008.

Les statistiques concernant les loyers dans le privé sont publiées à intervalles plus éloignés, mais il y a fort à parier que la hausse, là aussi, sera spectaculaire. ■

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement, conseil de quartier

- Lundi 31 janvier, à 18 h 30 en mairie, conseil d'arrondissement.
- Conseil de quartier Chapelle-Marx-Dormoy, jeudi 20 janvier à 19 h, 58 rue Philippe-de-Girard. Thème : l'espace urbain en mutation.

■ 6, 12, 20 janvier : Ateliers et soirées de la Ruche des arts

- La Ruche des arts organise :
- Jeudi 6 janvier, à 20 h, atelier d'écriture à la MDA (15 passage Ramey), thème l'espoir.
 - Mercredi 12, à 21 h, scène ouverte sur ce même thème au Bab'ilo (9 rue du Baigneur).
 - Jeudi 20, à 21 h, piano, poésie et chansons avec Magali Goimard et Alain Pizzera, au Bab'ilo.

■ 9 janvier : Papillons blancs

Spectacle offert aux enfants handicapés par l'association *Papillons blancs*, en mairie dimanche 9 janvier à 14 h.

■ 10 janvier :

Pomme, pomme, pomme

Inauguration, lundi 10 janvier (11 h 15) de la sculpture en forme de pomme réalisée par Franck Scurti en hommage à Charles Fourier et installée boulevard de Clichy, sur le socle où était naguère la statue du père des phalanstères, détruite en 1941. La pomme aurait dû être installée en novembre.

■ 10 janvier :

Réunion terrasses et étalages

Réunion publique d'information et de concertation sur le projet de nouveau règlement des terrasses de cafés et étalages de commerçants, lundi 10 janvier, à 19 h en mairie. (Voir page 5)

■ 13 janvier :

Projection des *Mains en l'air*

Projection gratuite du film de Romain Goupil, *Les Mains en l'air*, racontant la mobilisation de gosses et de leurs familles contre l'expulsion d'enfants sans-papiers, jeudi 13 janvier à 18 h au centre musical Barbara, 1 rue Fleury.

■ 17 janvier : Concertation T3

Première réunion de concertation sur l'extension de la ligne de tramway T3 de la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières, lundi 17 janvier, 19 h en mairie.

■ 19 janvier : Vœux de la République de Montmartre

Vœux de la République de Montmartre, mercredi 19 janvier à la mairie, à 19 h.

■ 15 et 16 janvier : Braderie

Braderie à la paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil, rue de Clignancourt, (Suite de l'agenda page 6)

(Suite de la page 5)

samedi 15 janvier de 10 h à 19 h et dimanche 16 de 10 h à 18 h. Vêtements, chaussures, linge de maison. Mini salon de thé : pâtisseries, vins de qualité...

■ 21 janvier : Rencontre littéraire

Les ateliers d'écriture d'Élisabeth Bing organisent en 2011 un nouveau rendez-vous : Les Vendredi littéraires. Première séance : vendredi 21 janvier (19 h à 22 h 30) à la Fond'ation Boris Vian, 6 bis cité Véron. Rencontre avec Claude Pujade-Renaud, essayiste, romancière.

■ 21 à 23 janvier : Fête de la coquille Saint-Jacques

Traditionnelle fête annuelle de la coquille Saint-Jacques. Stands d'achat et de dégustation à Montmartre du vendredi 21 au dimanche 23 janvier.

■ 21 janvier : Formation SIMPA

Première séance de formation pour expliquer aux associations comment s'inscrire sur le site SIMPA de la Mairie de Paris, vendredi 21 janvier (de 14 à 17 h) à la MDA, 15 passage Ramey. Autres séances le 11 février, les 11 et 25 mars ainsi que deux dates en avril. Le site SIMPA permet aux associations de stocker leur banque de données. Il sert aussi pour les demandes de subventions et est obligatoire pour obtenir des créneaux sportifs.

■ 22 janvier : Vœux ADDM

Vœux de l'Association de défense de Montmartre et du 18e (ADDM), samedi 22 janvier (14 h 30), salle paroissiale de Saint-Pierre-de-Montmartre, 2 rue du Mont-Cenis.

■ 28 janvier : Gala pour les personnes âgées au Trianon

Gala annuel pour les personnes âgées au théâtre du Trianon, organisé par le centre d'action sociale du 18e, vendredi 28 janvier.

■ 28 et 29 janvier : Portes ouvertes au lycée Renoir

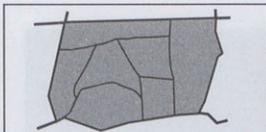
Portes ouvertes au lycée technologique d'arts appliqués Auguste-Renoir (21 et 24 rue Ganneron) vendredi 28 janvier de 14 h à 18 h et dimanche 29 de 10 à 17 h.

■ 31 janvier : Bilan de la Ressourcerie

L'Interloque présente aux habitants le bilan 2010 de sa Ressourcerie (dépôt et recyclage d'objets), 7 rue de Trétaigne, lundi 31 janvier à 19 h.

■ 4 au 6 février : L'Écosse à Montmartre

Festival L'Écosse à Montmartre, du vendredi 4 au dimanche 6 février, organisé tous les deux ans à l'occasion du Tournoi de rugby des Six nations : fanfares, défilés... (Les détails dans notre prochain numéro.)



La vie du 18e

Effondrement aux Jardins du Ruisseau

Spectaculaire effondrement, dans la nuit du 22 au 23 décembre, dans les Jardins du Ruisseau : Le mur qui surplombait ces jardins partagés, installés sur les quais de l'ancienne voie de Petite-Ceinture, s'est subitement écroulé, transformant le talus en tas de gravats.

Pas de dégâts toutefois pour les plantations installées en contre-bas car elles sont protégées par une grille, posée par la Ville en 2004 quand les jardins se sont implantés. Quant au talus, il avait été cultivé un temps mais, depuis un an et demi, il n'est plus utilisé. Seule, une cabane abritant des chats errants y était installée.



Christian Adrin

On ne connaît pas actuellement les raisons de l'éboulement, mais les intempéries avec succession de gel et de dégel ont dû fragiliser le mur qui

déjà était bombé depuis 1992. Les travaux seront assurés par RFF (Réseau ferré de France), propriétaire des lieux. ■



Il y a quinze ans, dans le 18e du mois

Dossier : le grand mouvement de grèves dans le 18e

Paru dans le 18e du mois n° 14, janvier 1996.

La période des grèves, du 24 novembre 1995 (les trains s'arrêtent) au 18 décembre, a été une froide période de marche à pied ou de vélo, de gênes diverses, sans pourtant que s'exprime une hostilité massive envers les grévistes. Chacun a pu constater que la majorité des gens comprenaient les motifs de la grève.

[Note : Ce vaste mouvement national était né en réaction à un projet de réforme des retraites du service public. Mais ce qui ressortait de nos reportages, c'est qu'au-delà de la question des retraites, ces grèves exprimaient l'inquiétude profonde des salariés devant une volonté de démantèlement des services publics.]

Nous faisons le point sur la façon dont les habitants de notre arrondissement ont fait face. Mais surtout, nous avons voulu savoir comment la grève était vécue chez les salariés de la SNCF, de la RATP, de la Poste, de l'Éducation nationale de notre arrondissement.

Dans le 18e plus que dans d'autres arrondissements, cette période a vu se nouer des contacts interprofessionnels multiples, des coordinations, non pas dans le cadre d'une seule organisation syndicale, mais entre des syndicats divers, et aussi avec des habitants et des associations...

[Note : Suivaient, dans ce dossier de quatre pages, des reportages à l'atelier central de la RATP rue Championnet, au dépôt de bus rue Belliard, dans les écoles primaires, au centre de distribution de la Poste rue Duc,



Les travailleurs des ateliers RATP de la rue Belliard, à une manifestation le 12 décembre 1995.

au centre de tri postal à la Porte des Poissonniers, chez les étudiants de la Porte de Clignancourt...]

• Extrait du reportage à l'atelier RATP :

Passé le sas d'entrée, on tombe sur le piquet de grève : une dizaine d'agents RATP autour d'un brasero. Bernard Capron, délégué CGT, ouvrier à l'atelier central et enfant des rues du 18e, explique, enthousiaste, que «tous les syndicats sont sur une ligne unitaire. Secteur par secteur, chaque matin, en assemblée générale, la reconduction de la grève et les modalités d'action sont votées à mains levées.»

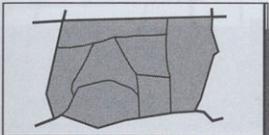
L'ampleur du mouvement ? «La mobilisation me paraît encore plus forte chez nous qu'en 68. Il y a un ras-le-bol profond dû à une convergence d'incertitudes. Ici par exemple, ils veulent fermer la chaufferie, ça supprimera encore quinze emplois... En 1981, on

a déjà fait une grève de la faim avec occupation du site pour le maintien de l'atelier central...»

Traversée d'un immense atelier. Perdu dans les allées désertes, un non-gréviste est à son poste. «Je n'ai pas le choix, pour des raisons financières, comment veux-tu que je m'en tire si je perds des jours de salaire ?» Réponse du délégué : «On s'arrangera, on ne lâchera personne, on s'aidera...»

Émile est aussi à son poste. Il a été embauché par une boîte d'intérim, en contrat à durée déterminée. Bernard explique : «Ça coûte plus cher à l'entreprise, mais le personnel est plus flexible, ils peuvent les virer quand ils veulent...»

Détour par l'atelier de chaudronnerie, aux activités déclinantes. «Ils veulent le liquider et ils font faire le boulot en sous-traitance, à l'extérieur. C'est ça, les principes de l'Europe aujourd'hui», commente Bernard... ■



Effets de neige

Des "choses vues" par notre photographe, Davide Del Giudice, et par nos rédacteurs :

Le bus en travers de la rue Ordener, les gens en panique, la patinoire en accès libre et gratuit, j'ai adoré ! Ce jour-là, j'ai retenu un papy au lieu de le regarder tomber sur le verglas, il m'a dévisagée comme si j'allais lui voler son sac.

(Camille Sarrot)

J'ai aimé, au point de m'engager dans l'ascension de la Butte sous la neige. Pas un véhicule circulant mais le seul crissement de mes semelles et, en haut, quelques touristes déambulant avec précaution, béats, encapuchonnés. Des "taverniers" de la place du Tertre se livrant à une bataille de boules de neige par-dessus la

tête des rares peintres présents. Devant Saint-Pierre trois trouffions, mitrailleuse au poing, se gelant les bretelles. (Gérard Gaudin)

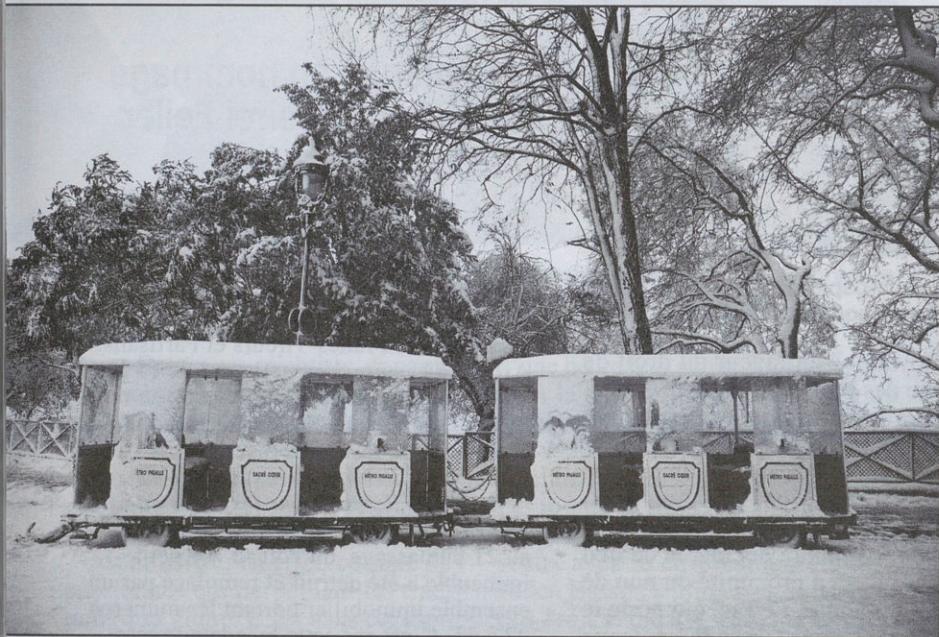
Une jeune fille noire, son épaisse chevelure saupoudrée de flocons comme une couronne de diamants. Très joli. (Marie-Pierre Larrivé)

Rue Ravignan, jeudi 8, les décors des illuminations de Noël se sont soudain, sous le poids de la neige, effondrés sur la chaussée...

Cité Charles-Hermite, samedi 10 au matin : sur certains trottoirs, la neige n'a pas été déblayée et s'est transformée en couche de verglas, notamment devant les écoles. Pourquoi les services ne sont-ils pas intervenus ? (Noël Monier)



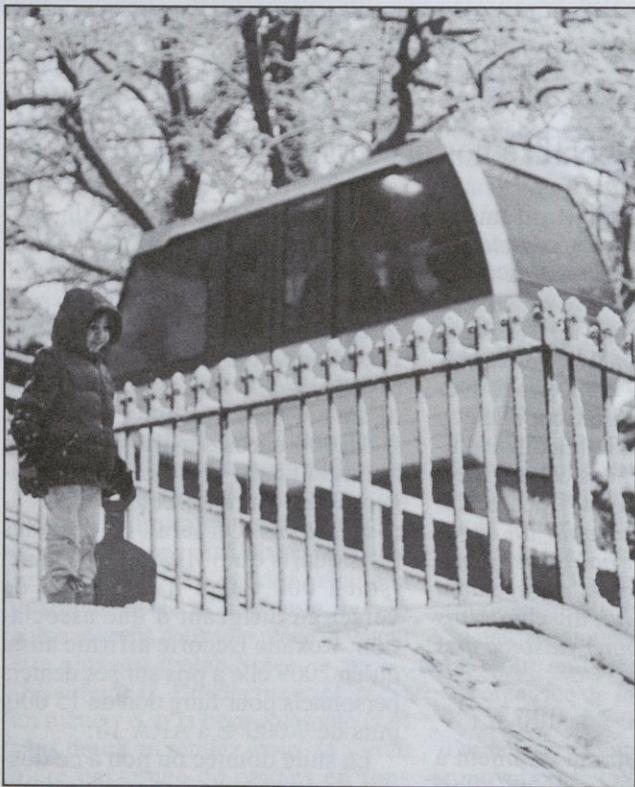
Photos : Davide del Giudice



Le "petit train de Montmartre" immobilisé sous la neige.



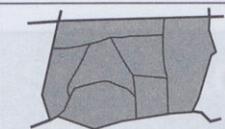
Tout est blanc du haut en bas du square Louis-Michel.



Funiculaire bloqué, escaliers enneigés, comment faire ?



À Barbès-Rochechouart, le métro piqueté de flocons.



Bientôt des rues et des squares aux noms de Joël, Louis, Claude, Alain, Henri et Saïd

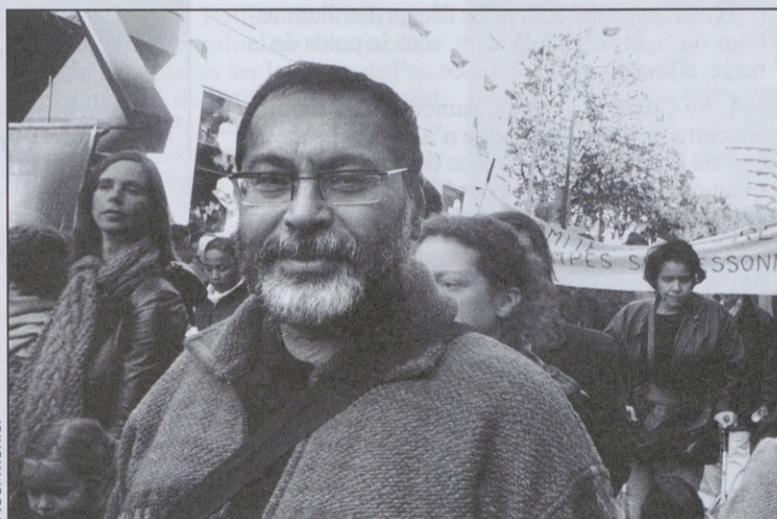
Le souvenir de deux hommes politiques, deux architectes, un chanteur, un militant des droits de l'homme inscrit dans des lieux publics de notre arrondissement.

Des personnalités ayant marqué l'arrondissement pourraient bientôt avoir une rue, une place, un square à leur nom. La commission de dénomination de la Ville de Paris se réunit en janvier pour statuer sur des propositions de la commission du 18e.

Il s'agit d'honorer Louis Baillot, résistant, militant communiste, élu de l'arrondissement au Conseil de Paris, député de la Goutte d'Or et de La Chapelle, député européen, mort en 2007. Il habitait à Montmartre, rue de l'Abreuvoir, mais on donnerait son nom à la place qui se trouve au carrefour des rues Ordener, Marcadet et Ernestine.

Il est également proposé de baptiser le square qui entoure le château d'eau de Montmartre du nom de Claude Charpentier, neveu de Gustave, le compositeur. À Claude Charpentier, architecte, on doit notamment le conservatoire de musique de la rue Baudelique. Il fut aussi un des animateurs de la Société du Vieux Montmartre, ce Montmartre à la sauvegarde duquel il consacra beaucoup d'énergie.

Le futur square de la rue de Jessaint devrait porter le nom du chanteur Alain Bashung, décédé en 2009, qui habitait la Goutte d'Or, et



Noël Monier

Saïd Bouziri à une manifestation pour les sans-papiers. Ce sont des associations du 18e qui ont proposé qu'on donne son nom à un square.

le square Boinod celui d'Henri Sauvage, architecte, auteur notamment de la piscine des Amiraux. Ce sont les habitants du quartier qui ont souhaité ce nom pour leur square.

Enfin, le square devant l'église Saint-Bernard devrait porter le nom de Saïd Bouziri, mort en 2009, un des responsables de la Ligue des droits de l'homme, organisateur, au niveau national et particulièrement dans le 18e, de la "votation

citoyenne" en faveur du droit de vote des immigrés.

La commission va également statuer sur le lieu devant honorer Joël Le Tac, résistant, Compagnon de la Libération, militant RPR, député de Montmartre de 1958 à 1981. Il faudra décider si ce lieu se trouvera à proximité ou non de la rue Yvonne-Le Tac, qui porte le nom de la mère de Joël, ancienne institutrice, résistante elle aussi. ■

Mort de Nicole Maréchal, ancienne élue communiste du 18e

Nicole Maréchal, ancienne élue communiste du 18e, conseillère d'arrondissement de 1995 à 2001, est décédée fin novembre après une longue maladie. Elle n'avait que 53 ans.

Il lui a été rendu hommage lors du conseil d'arrondissement de décembre. Ian Brossat a salué son «engagement sur tous les fronts» comme militante politique, comme militante syndicale CGT à La Poste, où elle travaillait, et comme militante associative dans son quartier, La Chapelle, où elle était responsable de l'amicale des locataires de son immeuble et membre du conseil de parents d'élèves du collège Daniel Mayer où son fils de 12 ans est élève. ■

Une plaque en hommage au résistant Beirel Feiler passage du Poteau

Une plaque en hommage au résistant Beirel Feiler va être apposée sur un immeuble du passage du Poteau où il habitait.

Né en 1902 à Mohilew en Russie, il prit une part active à la Résistance, entré dans les rangs des Francs-Tireurs et Partisans. Arrêté, à la suite d'une filature, le 15 juin 1941, il a été fusillé comme otage en représailles à un attentat, le 15 décembre 1941.

Sur la plaque, il sera inscrit : «En hommage à Beirel Feiler (1902-1941), résistant FTP, fusillé par les nazis au Mont Valérien, mort pour la France.» Il habitait au 21 du passage du Poteau. Ce petit immeuble a été détruit et remplacé par un ensemble immobilier portant les numéros 27 à 31. C'est sur cette façade que sera posée la plaque. ■

Roxane Decorte entendue par la police

Impliquée dans une accusation de détournement de fonds, l'élue du 18e a répondu à nos questions.

Roxane Decorte, élue (UMP) du 18e au Conseil de Paris, a été entendue par la police dans le cadre d'une enquête pour détournement de fonds au détriment de l'association d'aide aux personnes âgées ARA 18 : cette information, publiée par le Canard enchaîné le 8 décembre, a été reprise par une dépêche de l'AFP et par plusieurs journaux. Cependant, aucune mise en examen n'a été signifiée pour le moment.

31 000 € en trois ans

«Je suis bouleversée, et ma famille proche est durement affectée, y compris en termes de santé», nous dit Roxane Decorte, qui, malgré sa réticence à alimenter une éventuelle polémique, a répondu au 18e du mois.

«Il y a des choses fausses dans ce

qui a été publié, précise-t-elle. J'ai été entendue par un policier de la BRDA ("brigade de répression de la délinquance astucieuse") et non la par la brigade financière. Je suis choquée que, dès le lendemain de cette audition, il y ait eu l'article du Canard enchaîné, repris en boucle dans les autres médias. D'où vient réellement l'accusation et d'où vient la fuite ? Je m'étonne de ne pas avoir accès aux éléments de ce dossier, et mon avocat non plus.»

Il lui est reproché d'avoir, dans le passé, profité de sa fonction de présidente de cette association pour détourner de l'argent. Selon le Canard enchaîné, «la carte bancaire de l'association aurait servi pour des achats personnels et des chèques destinés à l'association auraient atterri sur le compte en banque de l'élue». L'affaire concer-

nerait 31 000 euros sur trois ans.

«Les gens qui me connaissent savent quels sont mon mode de vie et mon engagement. Cette dénonciation a pour but de me faire la peau, la source est du côté de mes camarades intra 18e», dit Roxane Decorte, qui est née à La Chapelle et y a toujours habité. Elle fait ainsi allusion à des divergences ces derniers mois au sein de l'UMP locale. «Si c'est le prix à payer pour un engagement sincère en politique, je me demande parfois si cet engagement en vaut la chandelle, dit-elle. Mais renoncer serait donner raison à mes accusateurs.»

Mais un don de 24 000 €

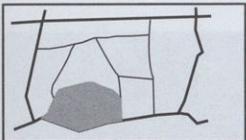
Elle n'a pas répondu vraiment à nos questions sur le fond de l'affaire : y a-t-il eu détournement à son profit de fonds de l'association dont

elle est présidente ? Mais elle donne plusieurs précisions : «Sans aucune subvention, l'ARA18 a créé trente-cinq emplois dans l'arrondissement, ce n'est pas rien ! Mais l'association n'a plus de directeur depuis fin 2006 : j'assume une partie de ces fonctions.»

31 000 euros sur trois ans, si on assimilait cette somme à une rémunération, cela représenterait 860 euros par mois. On serait en-deçà des trois quarts du SMIC brut mensuel (soit 1 000 €) qu'il est permis de verser au dirigeant d'une association. Roxane Decorte affirme aussi qu'en 2009 elle a pris sur ses deniers personnels pour faire don de 15 000, puis de 9 000 € à ARA 18.

La suite donnée ou non à ce dossier ne devrait pas être connue avant l'été 2011.

Camille Sarrot



Montmartre

Le retour chaotique de Miss Montmartre

Tessa Chery



Alexandra Domsch, ici entourée de ses dauphines, a été sacrée le 7 décembre dernier la plus belle des belles Montmartroises.

La Butte a ses célébrités, disparues comme Dalida, ou bien vivantes tel Michou (voir son portrait dans le 18e du mois de décembre). Elle a maintenant également une Miss, fraîchement couronnée, Alexandra Domsch.

Montmartre, en effet, compte des passionnés qui perpétuent les traditions à sa gloire. C'est dans cet esprit que s'est créée en juin 2010 l'association *Le Petit Montmartre*, à l'initiative d'habitants « amoureux de leur quartier » : Pascal Frelon, le président, Sébastien Zurcher, responsable communication et événementiel, et leurs amis, s'étaient donné comme objectif, après plus de quarante années d'interruption, de faire revivre la tradition de l'élection de Miss Montmartre.

Comme chez Miss France

C'est donc le 7 décembre dernier au Ciné 13 (1 avenue Junot), que s'est tenue l'élection de Miss Montmartre 2011, et pour l'occasion le programme avait été vu en grand : comme chez Miss France, plus de quatre heures de spectacle, alternant les passages des candidates encore en lice, et les interventions d'artistes variés (chanteur, imitateur, marionnettiste...) parmi lesquels Isabeau et France Fannel. Ainsi, de l'apéritif jusqu'à la désignation de la gagnante, les 35 euros investis dans une place devaient être plus que rentabilisés.

Seulement, l'événementiel, c'est un métier, et si la bonne volonté était sans doute au rendez-vous, la soirée a été parsemée de couacs en tous genres : depuis l'arrivée tardive des costumes des candidates, décalant

d'une heure leur entrée sur scène, jusqu'à la susceptibilité exacerbée du présentateur Sylvio Bolino.

Ce dernier, largement responsable de l'ambiance, aura quitté la scène pas moins de trois fois au total, dont l'une après échange de noms d'oiseaux avec le co-président du jury Julien Bassouls (directeur du Théâtre des Trois Baudets), et la dernière au beau milieu de la cérémonie de remise des prix.

Miss IdF aux commandes

Heureusement tout n'était pas noir. Une fois livrés les costumes, et tout au long de cette tumultueuse élection, les candidates n'ont pas fléchies. Bien aidées en cela d'ailleurs par Pauline Darles, Miss Ile-de-France 2011, elle-même passée par une expérience difficile après son désistement récent de l'élection de Miss France 2011 sur fond de désaccord avec Sylvie Tellier.

De co-présidente du jury Miss Montmartre, Pauline n'a pas hésité à passer présentatrice quand Sylvio s'absentait, montant sur scène pour rassurer des candidates légèrement déboussolées, et réussissant à redonner une forme "miss" au déroulement de la soirée.

Au final, c'est la souriante Alexandra Domsch qui a été élue Miss Montmartre 2011. Cette jeune fille de 24 ans, passionnée de cinéma, de sorties entre amis et de sports nautiques, est créatrice de lingerie fine.

L'événement devrait être reconduit l'année prochaine. Espérons qu'à la motivation se joindront l'expérience et l'organisation.

David Le Doaré



L'élection de la nouvelle Miss renouait avec une tradition ancienne. Ici, Jacqueline Peyre, la Miss Montmartre de 1963.

TOUJOURS PROCHE DE VOS ENVIES.

CRÉATION & EXCLUSIVITÉ D'UN SERVICE SUR-MESURE.

Ici votre rêve prend forme !

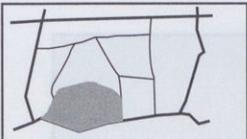
- Création et transformation de bijoux.
- Réparation horlogerie et bijouterie.
- Restauration de pendules et de montres anciennes.
- Estimation de vos bijoux et montres.
- Rachat de votre Or.
- Grandes marques d'horlogerie et bijouterie.

COMPTOIR JOFFRIN

Bijoutier - Joaillier - Horloger

5, rue Lepic 75018 PARIS - Tél. 01 42 64 90 45
28, rue Hermel 75018 PARIS - Tél. 01 46 06 40 25

www.comptoirjoffrin.fr



Le square Norvins, désormais square Frédéric-Dard

Le commissaire San-Antonio débarque dans le 18e, installant ses pénates 24 rue Norvins : le petit jardin qui y fut inauguré début 2010 va s'appeler *square Frédéric Dard, dit San-Antonio*, double hommage au prolifique auteur populaire (288 romans à son actif) et à son avatar, le fringant policier, grand amateur de néologismes imagés, de belles voitures et de jolies pépées.

Une exposition à la mairie

Le gros Bérurier, acolyte incontournable du commissaire, aura-t-il droit de cité dans un square si petit : 600 m² pas plus ? On peut néanmoins le rencontrer dans une exposition à la mairie, inaugurée le 16 décembre (le jour même du baptême officiel du square) et qui durera jusqu'au 8 janvier.

L'exposition, construite autour de documents prêtés par la famille de l'écrivain, notamment sa fille Joséphine et l'époux de celle-ci, Guy Carlier, qui habite le 18e et connaît bien son maire, s'intitule *Le Paris de San-Antonio*.

Elle se compose de deux parties : une partie biographique évoquant la

vie privée et littéraire de Frédéric Dard (1921-2000) à Paris, et une autre présentant des extraits de quatre-vingts romans évoquant notre capitale.

L'exposition est illustrée de dessins de François Boucq, auteur de bandes dessinées, Grand prix d'Angoulême 1998, qui a réalisé les dernières couvertures des romans mettant en scène San-Antonio et qui va réaliser l'intégralité des 175 titres au fur et à mesure de leur réédition.

L'annonce par Daniel Vaillant de cette dénomination, au conseil d'arrondissement le 6 décembre a, a été mal accueillie du côté des Verts, Danielle Fournier s'étonnant de ce choix et de la rapidité de la décision.

Remous chez les riverains

Au conseil de quartier Montmartre, la semaine précédente, la décision a également suscité des remous : étonnement de certains sur le choix de ce

nom et regrets d'autres.

Ces derniers ont signalé que ce lieu était traditionnellement considéré comme un des emplacements des charniers où avaient été jetés en 1871 les cadavres de communards après la chute des barricades des rues Lepic, Tholozé et de l'Abreuvoir. À la veille du 140e anniversaire de la Commune, ce nom de baptême a été jugé incongru. ■

Davide del Giudice



Le square Norvins

Passage de la Sorcière : on ne passe toujours pas

On ne passe toujours pas, on ne passera peut-être jamais plus, par le "passage de la Sorcière". La voie privée ainsi surnommée, qui dévale du 23 avenue Junot au 65 rue Lepic, dernier vestige du maquis de Montmartre de jadis, était depuis toujours ouverte au public, jusqu'en juin 2009 quand l'association des copropriétaires a décidé de la fermer (voir notre numéro de juillet 2009).

Ils invoquaient, pour la fermer, la "dangerosité" et la dégradation du passage, qu'ils attribuaient au public le traversant. Cette décision a suscité la controverse chez les Montmartrois (cinq cents signatures pour une pétition). La municipalité a tenté, en vain jusqu'à présent, d'obtenir la réouverture du passage, au moins en journée.

La Ville de Paris possède 16 % de la copropriété (le terrain de boules à l'entrée). Ce n'est pas suffisant pour faire valoir un droit de veto.

Il avait été entendu dès 2006 que la Ville paierait jusqu'à 50 % des travaux de rénovation nécessaires. Le devis était alors évalué à 100 000 €, mais la copropriété a fait monter les enchères à plus de 250 000...

Négociations interrompues puis reprises. La Ville a fait des propositions qui ont été refusées. Elle attend des contre-propositions mais n'a obtenu aucune réponse, d'autant que le président de la copropriété, démissionnaire en juin 2010, n'a pas été remplacé et que les copropriétaires ne semblent pas d'accord entre eux.

Et maintenant ? Le passage reste fermé. Il continue à se dégrader (le public ne peut plus en être tenu responsable). La Ville assure l'éclairage public de ce lieu privé.

Situation cadencée. Qui pourra la débloquer ? ■

Traversée de Paris en voitures anciennes

Onzième *traversée de Paris* en voitures anciennes, dimanche 16 janvier : 450 voitures, vingt motos et deux bus du temps jadis battront le pavé de la capitale. Ils partiront du château de Vincennes à 8 h 45 pour rallier le Trocadéro, en passant par Montmartre.

Le défilé arrivera sur la Butte entre 9 h 45 et 10 h 30. Parmi les véhicules, dont le plus récent date de 1979, on pourra admirer une Citroën de 1924 et une Ford T de 1917. Fabriquées entre 1908 et 1927, les Ford T furent les toutes premières voitures construites à la chaîne et accessibles au plus grand nombre. Un célèbre petit reporter en culottes de golf en conduisait une au Congo.

On peut suivre le défilé, organisé par l'association *Vincennes en anciennes*, en bus à plate-forme, sur réservation : 06 71 98 00 19. ■

Marie-Pierre Larrivé

Une sculpture de Dali en haut de la Butte

à une branche d'arbre.

Elle sera installée sur la placette donnant sur la rue Poulbot, devant l'entrée de l'*Espace Dali*, galerie consacrée à l'artiste catalan. Coïncidence ? Pas vraiment ! Le *Profil du temps* est offert à la Ville de Paris par un mécène, Beniamino Levi, collectionneur, marchand d'art, expert des œuvres du maître, et... propriétaire de l'*Espace Dali*.

M. Levi se propose de financer l'exécution de la sculpture, fondue en bronze

à la cire perdue, en exemplaire unique, pour la Ville selon la maquette de l'œuvre réalisée en 1977 par Dali.

Un cadeau de 1 500 000 €

La réalisation est estimée à 1 500 000 €, la Ville devant se charger de l'installation à hauteur d'un

budget estimé à 600 000 €.

L'acceptation de ce don a été majoritairement approuvée par le conseil d'arrondissement le 6 décembre, mais l'affaire a suscité quelques débats. Danielle Fournier (Verts) a dénoncé cette « marchandisation de l'espace public ». Pierre-Yves Bournazel (UMP) a regretté que l'œuvre soit installée à cet endroit et « puisse ainsi servir de publicité à un espace commercial alors que, non loin de là, il y a le Musée de Montmartre qui aurait bien besoin d'un peu plus de visibilité ».

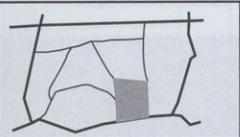
À l'heure du vote, les élus UMP se sont abstenus, les Verts ont voté contre.

Quelques jours auparavant, lors du conseil de quartier Montmartre, où le don de cette montre molle avait été évoqué devant une assistance circospecte, un autre élu Vert, Sylvain Garel, avait lui aussi protesté, comme Danielle Fournier.



DR

Le haut de la Butte Montmartre devrait bientôt s'orner d'une nouvelle sculpture, copie (autorisée) d'une œuvre monumentale de Salvador Dalí, de deux mètres de haut, en bronze poli, intitulée *Profil du temps* et représentant une de ses célèbres "montres molles" accrochée



Recherche Chat, joli chat jaune de 0,5 à 8,5 mètres, égaré à la Goutte d'Or

Un jeu de piste pour découvrir un minou jouant à chat perché partout dans le quartier.

« Recherche Chat. Joli chat jaune très souriant, de 0,5 à 8,50 m, égaré quelque part dans la Goutte d'Or. »

Cette affiche au texte étrange (le chat perdu est-il chaton ou énorme matou ?) est placardée sur la vitrine de l'Échomusée, la galerie de Jean-Marc Bombeau, 21 rue Cavé. À lire plus avant, on comprend mieux : il s'agit d'un jeu organisé à l'intention des habitants ; on leur demande de repérer six lieux du quartier, murs, rideaux devant les commerces, rebords de toits, où a été récemment peinte la figure de ce chat, M. Chat de son nom de baptême.

Sur l'affiche, des photos des six lieux à trouver. Trois d'entre eux pourraient être faciles à découvrir, et chaque réponse donne un bon point. Deux autres, plus difficiles, valent deux points et le dernier, bien ardu, vaut trois points.

Cherchez dès maintenant, et ré-

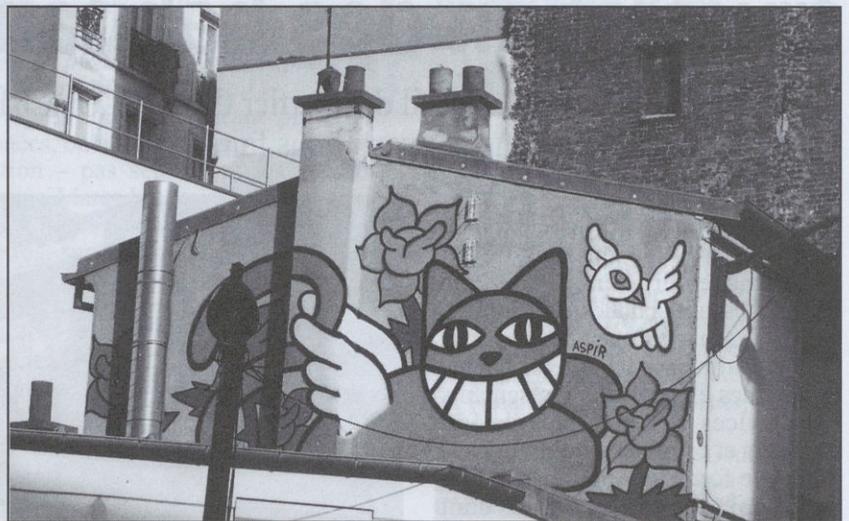
compensez en avril, lors d'une grande balade sur les traces du chat, pour ceux qui auront le plus grand nombre de points.

Qui est donc ce chat, jaune orangé, toutes dents dehors, dessiné style ligne claire, assis, debout, couché, apparaissant un peu partout ?

M. Chat est né en 1997. Fréquentant d'abord les rues de la ville d'Orléans, il a immigré à Tours, Nantes, Saint-Étienne, puis Londres, Vienne, Genève, Sarajevo, New-York... et Paris depuis 2000, où l'on comptabilise maintenant quelque quatre-vingt M. Chat.

Jusqu'en 2007, l'auteur était anonyme, puis il fit un "coming out", un peu forcé par une arrestation en flagrant délit de bombage de chat de gouttière, mais finalement bienvenu : l'artiste est enfin reconnu et bénéficie même de commandes institutionnelles.

Il s'appelle Thoma Vuille (Thoma sans s), né en 1977 en Suisse. Graphiste, adepte du *street art*, il a été



Marie-Pierre Larrivé

Un des chats à découvrir. Mais où perche-t-il ?

inspiré à l'origine par une petite écolière d'Orléans qui, lors d'un atelier qu'il animait, a dessiné un chat souriant. Séduit, Thoma a adapté le dessin de l'enfant, l'a peint tout en haut d'un mur et M. Chat était né.

Pourquoi faire ainsi sourire tant de murs ? « Pour mettre de l'humour et de l'amour dans la ville », affirme Thoma qui, depuis 2003, l'année du

déclenchement de la guerre en Irak, a orné son chat de petites ailes blanches, « symbole de paix ».

Les attentifs, les perspicaces qui ont découvert les adresses félines peuvent s'adresser à l'Échomusée (echomusee@yahoo.fr ou 01 42 23 56 56) ou encore au 18e du mois (dixhuitdumois@libertysurf.fr). Bonne chasse.

M.P.L.



DR

« Lazi, c'est le souvenir d'une région géorgienne qui a été annexée par la Turquie sans perdre son identité. Nous sommes comme cette terre, nous voulons entretenir et faire fructifier notre héritage loin de notre terre natale. » Ainsi parle Chagana Datchi, du centre Lazi, association dédiée à la culture de la Géorgie, domiciliée rue Poulet et installée à la Maison des associations du 18e depuis la fin 2009.

Le centre culturel géorgien Lazi anime chaque semaine plusieurs ateliers centrés sur de la culture géorgienne. Fondée par Chagana Datchi et sa femme Eka Bodokia, l'association veut aider la communauté à conserver son patrimoine et à l'enrichir des influences de leur terre d'élection. « Nous, les

immigrés, sommes comme des chauves-souris, ni vraiment des oiseaux, ni vraiment des souris, explique Chagana, le mari, né en Géorgie. Avec notre centre, nous voulons aider nos compatriotes à s'intégrer et à diffuser notre culture en France. »

Enseigner la langue...

L'image est belle, elle fait aussi écho au logo de l'association : un arbre à la large ramure dont les racines s'enfoncent dans une carte de la Géorgie. Et pour que l'arbre grandisse, le centre dispense les fondamentaux de la culture géorgienne que sont la danse, le chant, la musique et, au premier chef, la langue.

Enseigner la langue est la première nécessité pour aider au rayonnement

Lazi, centre culturel géorgien

Une nouvelle association promeut la culture géorgienne dans notre arrondissement.

de cette ancienne et riche culture caucasienne. Des cours pour débutants ou confirmés se déroulent le samedi à la cité Traeger, rue Boïnod. Le centre accueille une cinquantaine d'élèves, enfants et adultes, d'origine géorgienne ou non, qui étudient les rudiments de cette langue avec son alphabet propre.

...et la culture traditionnelle

Parmi eux, Chagana se réjouit de compter un Africain et plusieurs Français, preuve selon lui que le géorgien peut aussi se transmettre hors des limites strictes de la communauté. Les activités du samedi à la cité Traeger comptent également au programme l'histoire, la géographie et la culture générale.

La culture géorgienne est riche de ses danses traditionnelles, très impressionnantes, rythmées par des percussions puissantes. Depuis septembre, le centre propose des cours de danse (au centre Barbara) pour adultes et enfants, des cours de guitare et des séances de chants polyphoniques. Le projet est sur de bons rails, et Lazi se produit régulièrement à l'occasion de fêtes dans la communauté géorgienne et participe aux événements cultu-

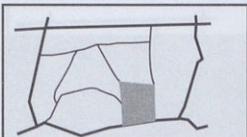
rels dans le 18e et ailleurs. Ainsi l'association était présente au *Printemps des poètes* 2010 à la Maison des associations, ou plus récemment a participé à un défilé en costumes lors de la fête des Vendanges.

Les deux époux se félicitent du chemin parcouru depuis un an. Pour l'avenir, ils souhaitent enrichir leur programme, acquérir leurs propres costumes, indispensables pour la danse et les défilés, et trouver un local où organiser des activités culinaires autour de la cuisine géorgienne. Plus, Lazi pourrait dispenser à l'avenir des cours de français pour les Géorgiens et remplir ainsi pleinement sa mission d'intégration. Mais pour cela, il faut des moyens, plus d'adhésions, de dons ou de subventions.

En attendant cette manne hypothétique, tout continuera de reposer sur le dévouement d'Eka et de Chagana qui mettent souvent de leur poche pour payer les salles et qui ne comptent pas leur temps pour faire vivre leur projet.

Stéphane Bardinnet

□ Centre culturel Lazi : cours le mardi, vendredi, samedi et dimanche. Contact : Eka Bodokia, 01 78 56 65 06, ou écrire à : lazicentre@yahoo.fr



Château-Rouge : impuissance des autorités, frustration des habitants

Thème de la réunion du conseil de quartier Goutte d'Or-Château-Rouge le 23 novembre : "Espaces publics, vente à la sauvette, prostitution, que pouvons-nous faire ?"

Ordre du jour de la réunion du conseil de quartier, le 23 novembre dernier à l'école Budin : "espaces publics, prostitution, vente à la sauvette, que pouvons-nous faire ?" L'affluence fut exceptionnelle. Devant des élus et des représentants des services de l'État, près de 150 habitants et commerçants sont venus dire avec force leur mal-être et leur ras-le-bol face aux nuisances dont souffre l'espace public à Château-Rouge, et plus généralement, le quartier Goutte d'Or.

L'initiative était nécessaire, au moins comme défouloir pour les habitants, et utile aux représentants l'État pour jauger le degré d'exaspération face à des problèmes anciens qui, loin de se résorber, s'aggravent avec la crise économique.

La liste des maux est connue et le 18e du mois s'en est fait l'écho. Nombre d'interventions d'habitants évoquent les vendeurs à la sauvette, en recrudescence autour du marché Dejean, empêchant même le passage des piétons, l'extension des files de vendeurs sauvages sous le métro Barbès les jours de marché, les vendeurs de cigarettes de contrebande au métro Barbès-Rochechouart. Et aussi le nombre croissant de prostituées qui pratiquent leur activité jusque dans les immeubles, et la permanence de la drogue, l'insécurité...



La multiplication des vendeurs à la sauvette autour du marché Dejean, barrant les rues, pose de réels problèmes.

Et les problèmes de propreté : ainsi cette habitante fraîchement arrivée dénonçant la rue Budin comme «la pissotière du quartier», d'autres voix répondaient : «Ce n'est pas la seule.»

M6 aime vraiment ça !

Des reporters de M6 étaient présents au conseil de quartier. On a pu les voir par la suite arpenter le secteur Château-Rouge, notamment le samedi 11 décembre, entre le marché Dejean et la rue de Panama, afin de montrer, images à l'appui, les problèmes liés à la propreté et aux vendeurs à la sauvette. Bien aidés en cela par des policiers en civil qui les escortaient et les guidaient.

Nous avons assisté à la scène de l'arrestation d'un vendeur à la sauvette. En communiquant par talkie-walkie, deux policiers en civil postés au croisement des rues Dejean et Poissonniers en préviennent un troisième : «Tout est en place». Dès lors les journalistes peuvent tranquillement s'avancer pour assister à une interpellation... très spontanée.

La présence du duo de journalistes (une jolie jeune femme et son caméraman) annonce un qu'Enquête exclusive, le magazine d'investigation pré-

senté par Bernard de la Villardière prépare à nouveau un sujet sur le quartier, qui sera diffusé en janvier.

Enquête exclusive ne sera pas à son premier reportage sur notre quartier. Les 1er et 25 février 2010, c'était Pigalle, Montmartre, Barbès, les nouveaux dessous de Paris. («Enfin Barbès a été colonisé par des vendeurs à la sauvette proposant fruits exotiques et produits de beauté destinés à blanchir la peau. Leurs pratiques exaspèrent les commerçants du secteur. Comment ces vendeurs parviennent-ils à s'installer dans les rues ?») Le 8 novembre, Quartiers chic, quartiers chauds, trafics au cœur de Paris («Réseaux d'arnaqes aux touristes à Montmartre et, à cent mètres de là, contrebande de cigarettes en plein développement à Barbès, sans parler de l'extension du trafic de drogue jusque dans les beaux quartiers...»)

David le Doaré

Mais les réponses se font toujours attendre ; seul demeure le sentiment d'impuissance. Pourtant, à entendre Éric Lejoindre, premier adjoint au maire du 18e, ce n'est pas faute de moyens ni d'efforts : selon lui, «il y a peu de quartiers dans Paris où l'on mette tant de moyens».

Le commissaire Clouzeau a évoqué l'impuissance des policiers devant certaines situations, leur «souffrance».

Ça va mieux en le disant

Du côté de l'auditoire, ce sentiment d'impuissance tend à muer vers un discours virulent et sécuritaire, dans une grande méconnaissance des lois.

Paroles entendues : «Le quartier devient un ghetto !» «La vente à la sauvette n'est pas un délit ? Faites-en un !»⁽¹⁾, ou : «Ne pourrait-on pas arrêter toutes les prostituées qui traînent ?», «Faudra-t-il organiser des milices d'autodéfense pour se protéger des dealers ?» Des déclarations du même tonneau que celles qui sont montrées aux informations télévisées dans les reportages sur les cités de banlieue.

Quelqu'un, demandant «où passe tout l'argent de la mairie dans le quartier», ne craint pas d'en rajouter : «Même l'Union européenne donne de l'argent !» On peut dire

n'importe quelle bêtise sans être démenti.

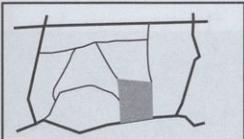
Des déclarations aussi qui souvent dépassent la pensée de ceux qui les expriment. Ainsi, après une intervention d'un habitant demandant qu'on arrête le plus de prostituées possibles, le commissaire endosse un discours républicain pour expliquer que ces dernières sont plutôt victimes et que ce sont les réseaux de proxénètes qu'il faut combattre.

On doit cependant regretter que les responsabilités des uns et des autres n'aient pas été mieux expliquées : tout ce qui concerne la propreté, la voirie, l'urbanisme relève de la municipalité de Paris (et de celle du 18e). Mais la sécurité, la lutte contre le trafic de drogue, contre le proxénétisme et l'utilisation abusive des espaces privés par la prostitution, tout cela relève de la police, qui dépend du gouvernement.

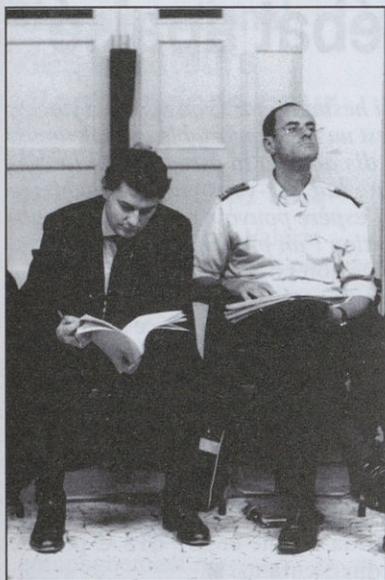
Il est dommage que personne, ni Éric Lejoindre ni le commissaire Clouzeau, n'ait évoqué la diminution importante des effectifs de police au cours des dernières années.

Et maintenant ?

Cette véhémence, cette âpreté peuvent inquiéter. La présence des éléments les plus impliqués dans la nor-



Goutte d'Or - Château-Rouge



Noël Monier

Éric Lejoindre, premier adjoint au maire du 18e, et le commissaire Clouzeau, à la réunion du conseil de quartier.

malisation du quartier, et au premier chef le *Collectif des habitants de la Goutte d'Or*, connu pour ses positions virulentes, explique en partie cette ambiance. Mais on ne peut oublier la voix de simples habitants ; comme ce septuagénaire handicapé en béquilles qui éprouve toutes les peines du monde à se déplacer sur la voirie dans son état actuel, ou cette jeune mère qui ne peut accéder avec sa poussette à son immeuble à cause des vendeurs à la sauvette. Ce sont aussi les marqueurs d'un réel désespoir.

Verra-t-on la situation s'envenimer ? A l'approche des élections de 2012, assistera-t-on à une radicalisation des discours ?

Stéphane Bardinet

1. La vente à la sauvette n'est pas un délit, passible du tribunal correctionnel, mais une contravention, punie aussi de peines mais moins lourdes.

La question de la prostitution

La loi française n'interdit pas la prostitution, en vertu du principe selon lequel chacun ou chacune est maître de son propre corps. Mais elle interdit le racolage, et surtout le proxénétisme, sévèrement puni. Récemment, un nouveau délit a été introduit dans la loi, le "racolage passif" : il vise le fait de simplement se tenir dans la rue de telle façon qu'il soit évident que c'est en vue de la prostitution. Mais il est difficile d'en apporter la preuve devant les instances judiciaires.

À la réunion du conseil de quartier Goutte d'Or, le commissaire Clouzeau a expliqué que chaque soir, une ou deux prostituées sont arrêtées, mais qu'elles sont relâchées le matin par le parquet qui les considère comme victimes et préfère qu'on se concentre sur la lutte contre les réseaux.

Mais « c'est un travail de long terme », a dit le commissaire. Ainsi, dernièrement, les services spécialisés de police, après un long travail de pré-

paration, ont démantelé un réseau de 23 Roumaines et Roumains alimentant la prostitution sur le boulevard Ney. Le lendemain même, la place été prise par un autre réseau. »

Après un recul durant plusieurs années, on note un regain de la prostitution – pas seulement à Château-Rouge-Marcadet, mais dans beaucoup de quartiers de Paris. C'est le cas, entre autres, sur les boulevards des marchés. C'est même le cas rue Saint-Denis, "quartier chaud" traditionnel, où les riverains et les prostituées "ancien style" se plaignent de l'arrivée en masse de nouvelles femmes amenées en masse d'Europe de l'Est ou d'Afrique par des réseaux internationaux de proxénétisme, et qui opèrent dans les cours et escaliers des maisons.

Il faut cependant faire la part des fantasmes. Des prostituées qui opèrent dans les entrées d'immeubles, cela existe à certains endroits, mais ce n'est quand même pas très fréquent. ■

La prière dans la rue et Marine Le Pen

On voit actuellement dans la presse et à la télévision beaucoup d'images des musulmans priant dans la rue devant les mosquées Polonceau et Myrha. Cette question a été portée à la une de l'actualité par Marine Le Pen, qui n'a pas hésité à comparer cela avec l'occupation par les armées allemandes entre 1940 et 1944 !

Mais si les fidèles prient dans la rue, c'est tout simplement parce que les mosquées existantes ne sont pas assez grandes pour les contenir. C'est le cas dans le 18e, malgré l'existence de deux mosquées. Le fait que la mosquée de la rue de Tanger (19e) n'est toujours pas reconstruite depuis des années aggrave la situation.

La réponse logique devrait être : il faut les aider à avoir des mosquées plus grandes. C'est ce que la municipalité de Paris a décidé. La construc-

tion de bâtiments capables d'accueillir les mosquées est programmée. Mais ceux qui protestent contre la présence des musulmans dans la rue sont souvent ceux qui protestent aussi contre la construction de mosquées : leurs motivations sont en réalité la haine de l'islam et, au delà, le racisme.

Ajoutons que dans le quartier cette question ne paraît pas être considérée comme un problème prioritaire par la population. Elle n'a pas été évoquée lors du récent conseil de quartier.

La prière dans la rue a lieu seulement le vendredi – et dans des proportions relativement modérées, sauf lors des grandes fêtes religieuses. On n'a constaté que peu de problèmes, généralement en raison de comportements individuels, et pas du tout du fait des responsables religieux. ■

Des Rencontres sur l'histoire de la Goutte d'Or en mars

Du 15 au 20 mars 2011, auront lieu des Rencontres sur l'histoire de la Goutte d'Or dans trois lieux du quartier : la salle Saint-Bruno, la bibliothèque, le Centre musical Barbara. Après celles sur *L'Algérie dans les années 50 et 60 à la Goutte d'Or*, qui avaient rencontré un grand succès en 2009, et sur *Barbès l'Africaine* en 2010, ces nouvelles rencontres remonteront un peu plus loin dans le passé : il s'agit d'explorer la naissance de ce quartier, de 1830 à 1930.

Avant 1830 en effet, la Goutte d'Or n'existait pas en tant que quartier. C'était un territoire de champs et de vignes, avec des moulins et quelques carrières de gypse. La plus grande partie de ces terres dépendait de la commune de La Chapelle, une petite partie de celle de Montmartre ; la rue des Poissonniers faisait la frontière.

Mais à partir de 1830, la construction de maisons d'habitation a progressé rapidement, et la création des chemins de fer a favorisé un mouvement d'industrialisation, en même temps qu'elle provoquait une séparation géographique d'avec les autres quartiers de La Chapelle. La population a augmenté, s'est modifiée. C'est à cette évolution que les organisateurs vont consacrer ce *travail de mémoire*.

Expositions de documents et d'images, conférences, lectures, peut-être films ou théâtre, musiques, témoignages d'habitants sur la période de l'entre-deux-guerres seront au programme. ■

□ Informations : Fabienne Cossin, Salle Saint-Bruno, 9 rue St-Bruno, 01 53 09 99 22.

Portrait d'anciens à l'Échomusée

Un très joli projet est actuellement en cours de réalisation à l'Échomusée du 21 rue Cavé. L'association *La Table ouverte* animée par Rachid Arar propose aux anciens du quartier de venir se faire tirer le portrait, ou tout simplement de venir boire un thé, le mardi matin de 11 h à 13 h et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30.

Les portraits, réalisés au fusain ou à l'acrylique par Philippe Férin, sont une occasion pour recueillir les témoignages de ceux qui habitent le quartier depuis fort longtemps.

Les modèles racontent leurs histoires, leurs souvenirs, leur regard sur l'évolution du quartier... Si bien sûr le modèle l'accepte, ces conversations peuvent être filmées et viennent ainsi alimenter le fonds documentaire de l'Échomusée. Après avoir été exposés sur les murs de l'Échomusée, les portraits sont offerts aux modèles.

□ Rens. : Rachid Arar : 06 15 16 71 27 latableouverte@orange.fr

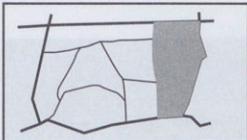
La belle porte du jardin Richomme

Le nouveau jardin partagé dévalant une friche entre le 44 rue Polonceau et le 13 rue Richomme, s'orne maintenant, côté rue Richomme, d'un portail monumental réalisé par Sara Renaud, une des artistes du *Jardin d'Alice*. Sara a sculpté ses volutes en métal, puis a intercalé des ronds en bois sur lesquels les enfants du quartier (et quelques adultes) ont dessiné tout en couleurs.

L'association gérant le jardin s'appelle *Semis publics* mais la porte annonce *Jardin mobile* car, effectivement, les plantations sont sur jardinières à roulettes et non à même le sol : rien ne sera perdu quand on construira là un immeuble et qu'il faudra déménager dans une autre friche. ■



Davide del Giudice



Vote de la subvention de la crèche du Sinaï : débat apaisé

La subvention annuelle accordée par la Ville de Paris à la crèche et au jardin d'enfants du Sinaï a été approuvée par le conseil d'arrondissement lors de sa réunion de décembre. Le débat précédant le vote s'est déroulé en douceur, sans la polémique habituelle.

Gérées par l'association Gan Menahem, la crèche (cent berceaux) et le jardin d'enfants (80 petits), sont installés depuis 1987 dans la "Cité du Sinaï", 2-6 rue Tristan-Tzara, où se trouve également une école privée juive.

Chaque année, au moment du vote de la subvention, les Verts et les communistes, avant de voter contre, soulignaient que les finances de l'asso-

ciation étaient loin d'être saines, avec dette fiscale et charges impayées se montant à plus d'un million.

Surtout, ils s'élevaient contre le caractère communautaire de ces institutions, indiquant que le centre du Sinaï appartient à la mouvance traditionaliste Loubavitch (qui en Israël figure à l'extrême-droite), que tout l'affirmait dans les locaux, jusqu'au portrait du rabbin fondateur, et que la crèche et le jardin d'enfants s'interdisaient, de fait, l'accueil d'enfants non juifs - cela au déni du principe de laïcité et d'accueil de tout enfant quelles que soient ses origines et ses croyances, qui est une des conditions pour recevoir des subventions publiques.

Les débats à ce sujet étaient généralement animés, même si ensuite la subvention était toujours votée, le PS et la droite s'associant pour cela. Une année, les opposants avaient même quitté la salle.

Évolutions positives

Or, cette année, les opposants à cette subvention n'ont pas été virulents et ils se sont contentés de s'abstenir.

« Nous revenons de loin. La gestion est toujours problématique mais moins lamentable. Et surtout, la nouvelle directrice a accepté d'inscrire quelques enfants non juifs. C'est un processus positif, a déclaré Pascal Julien (Verts). Aujourd'hui, je dis aux parents

qui hésiteraient : vous pouvez y aller, c'est un lieu confortable et chaleureux. Je dis aussi à la direction de la crèche : laïcisez-vous encore davantage et j'espère pouvoir voter pour la subvention l'an prochain. »

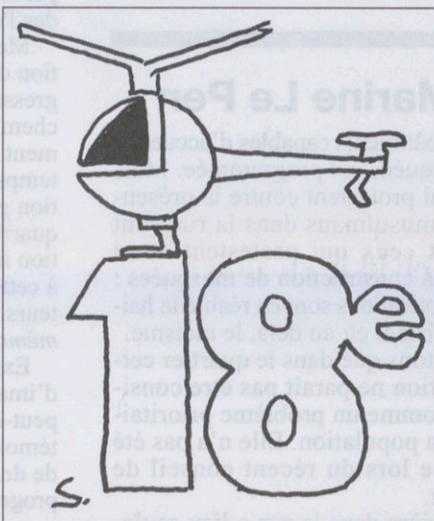
De son côté, Ian Brossat (PCF) a déclaré « se réjouir des évolutions positives qui ont eu lieu grâce notamment à notre action et notre vigilance ».

Les subventions ont été votées par les socialistes et l'UMP. Elles se montent à 152 083 € pour la crèche et à 219 052 € pour le jardin d'enfants, beaucoup moins toutefois que ce que l'association demandait : 308 915 € pour la crèche et 333 615 € pour le jardin d'enfants. ■

Contre un hélicoptère à la Porte d'Aubervilliers

Notre municipalité est totalement opposée à un projet d'hélicoptère du côté de la Porte d'Aubervilliers. Il serait destiné à décongestionner l'hélicoptère actuel situé entre 15^e arrondissement et Issy-les-Moulineaux. On a appris l'existence de ce projet, sans que les collectivités locales concernées aient été informées, par une note de la Direction générale de l'aviation civile (voir notre dernier numéro).

Un vœu au préfet de région, présenté à l'initiative des Verts et voté à l'unanimité par le conseil d'arrondissement en décembre, lui demande de confirmer cette information et déclare que, si c'est le cas, les élus du 18^e « marqueraient leur ferme opposition à ce projet et deman-



l'environnement et le "plan de prévention contre le bruit" en cours d'élaboration à la mairie de Paris. De plus l'installation d'un hélicoptère près de la Porte d'Aubervilliers aurait pour effet d'anéantir les efforts financiers considérables réalisés par la Ville pour requalifier et revitaliser ce quartier», ajoute le vœu.

Évoquant les nuisances dont se plaignent les riverains de l'hélicoptère d'Issy, nos élus, de la majorité comme de l'opposition, ont tous souligné que ce n'est pas une raison pour développer les mêmes pollutions ailleurs. « Que les problèmes des uns ne deviennent pas la fatalité des autres », a résumé Dominique Lamy, l'adjoint en charge des transports. ■

deraient l'organisation rapide d'une concertation sur son bien-fondé ».

« L'ouverture de nouveaux hélicoptères serait en contradiction totale avec le Grenelle de

Le nouveau passage piétonnier : ouvert le jour, fermé la nuit

Il faut qu'une grille soit ouverte ou fermée... Le nouveau passage piétonnier, créé à l'automne entre le 54 rue Marx-Dormoy et le 83 rue Philippe-de-Girard, est fermé par une grille et certains riverains s'en sont émus : veut-on le privatiser ? Obliger à un grand détour par la rue du Département ou par le carrefour Riquet-Marx-Dormoy ?

L'adjoint à l'urbanisme, Michel Neyreneuf, les a partiellement rassurés. Le passage restera ouvert de 8 h du matin à 20 h ; les grilles seront fermées la nuit, accessibles par digicode aux étudiants qui occupent la nouvelle résidence construite dans le passage, et les artistes qui bientôt y auront des ateliers.

Ce passage n'a pas encore de nom, pas plus que la future rue qui le prolongera jusqu'à la rue Pajol. Il avait été question, au printemps dernier, de lui donner celui de l'écrivain Albert Simonin, jusqu'au moment où l'on s'aperçut que l'auteur de *Touchez pas au grisbi* et des *Confessions d'un enfant de La Chapelle* avait été, durant la période de l'Occupation, antisémite et collabo.

Tout était donc à refaire. La commission de dénomination des rues du 18^e se réunit ce mois de janvier et pourrait en décider. ■

À découper ou recopier

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

- Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 24 €
- Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 24 €
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 42 € (24 € abonnement un an + 18 € cotisation)
- Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 42 € (24 € abonnement + 18 € cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 80 € (24 € abonnement un an + 56 € cotisation)
- Abonnement à l'étranger : 27 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18^e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

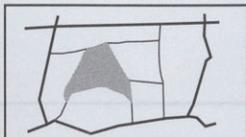
Adresse :

E mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.





Clignancourt - Jules-Joffrin

Un prix national des créateurs d'entreprises pour les libraires des Enfants sur le toit

Corinne Dacia et Valérie Marragou, les deux responsables de la librairie jeunesse du 22 rue Ramey, *Les Enfants sur le toit*, figurent parmi les quatorze lauréats nationaux du concours *Talents des créateurs d'entreprise*.

Le concours récompense les chefs d'entreprise débutants passés par les "boutiques de gestion", réseau associatif d'accompagnement d'entrepreneurs.

C'est le cas de Corinne, comédienne, et Valérie, DRH, qui voulaient devenir libraires et se sont rencontrées à la boutique de gestion. Huit mois plus tard, en août 2009, elles ouvraient leur librairie, très vite devenue rendez-vous privilégié des enfants du quartier (voir *Le 18e du mois* d'avril dernier). Elles vendent livres et jeux et organisent aussi expositions, animations, ateliers créatifs, rencontres avec les auteurs, séances de lecture, concours de dessin... Il suffit de pousser la porte vert pomme et bienvenue au paradis. ■

Réouverture de la résidence sociale des Restos du cœur

La résidence sociale des Restaurants du cœur, 37 rue Hermel, fermée depuis des mois pour réaménagement complet, a rouvert en décembre. Elle offre 31 logements très sociaux (PLAI) accueillant des personnes seules et des familles en difficulté.

Il y a actuellement, dans notre arrondissement, huit résidences sociales et maisons-relais (structures intermédiaires entre foyers ou hôtels meublés et logements pérennes). Il devrait y en avoir quinze d'ici 2014, soit 400 places.

Gérald Briant, l'adjoint aux Affaires sociales du 18e, estime qu'il s'agit là de la meilleure solution, bien préférable à l'hébergement d'urgence par le Samu social en hôtels meublés (300 familles ainsi logées dans l'arrondissement).

Il déplore par ailleurs la situation des SDF isolés devant se contenter d'hébergement à la nuit, et notamment de ceux qui sont réduits à fréquenter "la Boulangerie", boulevard Ney et ses 450 places en dortoirs aux lits superposés. ■

Au Fond du bar, les Fondus de la raclette

Deux restaurants pour une même équipe...

Le bar, à l'angle des rues Marcadet et Simart, s'appelait naguère *L'Olympic* et gardait le souvenir du temps où il était un rendez-vous de motards. De gérants en gérants, il avait toujours été un lieu sympa et convivial mais... la décoration laissait à désirer (oh, la vilaine moquette rouge râpée sur les murs et les lumignons orange-cantine années 60 !).

En juin 2009, il a été racheté. Fermé deux mois pour travaux, il s'est métamorphosé. Murs décapés, briques apparentes, lampes de cocher, tables et chaises en fer forgé... sobre et classe.

Il reste un bar de quartier fréquenté par les mêmes habitués, mais la cuisine (repas midi et soir) est un peu plus raffinée qu'avant, originale, avec une pointe d'exotisme. De plus, le dimanche, de 11 h à 16 h, c'est brunch : quiches et salades, charcuteries et œufs brouillés, viennoiseries et petits gâteaux à volonté pour 18 €. Il y a foule, nombre de familles, les enfants sont à la fête et, maintenant, il faut réserver, rançon du succès.

Cela s'appelle désormais *Au Fond du bar*. Bizarre, vous avez dit bizarre ? Mais non, cela fait référence à un autre restaurant, propriété des mêmes associés, Farid et Yves, deux amis d'enfance (trente-cinq ans d'activités diverses mais toujours conjointes) et de leurs épouses, Delphine et Isa. Le



L'équipe du Fond du bar.

quatuor avait en effet ouvert en 2006, au coin des rues Hermel et Joseph-Dijon, un restaurant savoyard baptisé *Les Fondus de la raclette*.

Chez les *Fondus*, décor tout de bois façon chalet des Alpes et au menu, midi et soir également : fondue, raclette, tartiflette, braséade... Chaque table est munie d'une grille chauffante et on y fait sa petite popote en attendant le dessert et la fondue au chocolat.

La recette de clafoutis de David le cuisinier

Et maintenant, une petite recette de David, le cuisinier du *Fond du bar* : le **clafoutis poireaux camembert**

Pour six personnes, 500 grammes de poireaux, un demi camembert, qua-

tre œufs, quarante centilitres de crème fraîche, une cuiller à soupe de farine, beurre, sel, poivre, muscade râpée.

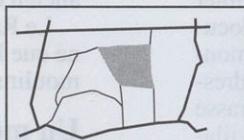
Mélanger œufs, farine, crème muscade, assaisonnement. Ajouter les poireaux émincés et revenus préalablement. Beurrer des moules individuels, verser la préparation. Ajouter le camembert en petits morceaux. Faire chauffer dix minutes dans un four à 190 degrés (thermostat 6).

Marie-Pierre Larrivé

□ *Au Fond du bar* : 15 rue Simart, 01 42 57 09 00. Le plat 9,50 € à midi, 13,90 le soir. Formule 12,90 € à midi, 17,50 le soir.

Les Fondus de la raclette : 19 rue Joseph-Dijon, 01 42 58 34 22.

Raclette ou braséade 8,90 €, tartiflette 13,80 €, fondue 14,90 €.



Simplon

Un atelier sympa pour enfants

Depuis les vacances de Toussaint, l'atelier pour enfants *Comme à la maison* a ouvert ses portes, passage Duhesme.

La quarantaine approchant, Sandrine a conservé son sourire d'enfant, sa générosité communicative, son dynamisme juvénile et vient de réaliser un rêve : créer et animer un atelier d'activités pour les 3-10 ans, un lieu où les enfants se sentent chez eux et se retrouvent en petits groupes pour partager loisirs et activités.

Issue d'une famille nombreuse, mère de deux enfants, elle a eu un parcours atypique. Après une année d'études en Espagne, elle décide de mener de front deux passions : le monde du spectacle et les métiers de l'éducation. Elle multiplie les expériences : institutrice pendant deux ans, comédienne, danseuse, professeur de théâtre, animatrice... Finalement, c'est dans l'animation qu'elle trouve sa place, directrice d'une structure d'accueil

de loisirs, avant de fonder enfin sa petite entreprise.

Implanté au rez-de-chaussée de sa maison, dans un passage Duhesme calme, donnant sur cour, l'espace comprend une grande pièce de jeux et de travail, un coin salon-lecture avec bibliothèque, une cuisine équipée. Tout est pensé et accessible pour les enfants, situation et organisation privilégiées pour développer leur créativité, nourrir leur imaginaire.

Halloween, Noël... et après

Outre les classiques activités manuelles, loisirs récréatifs, apprentissage des arts plastiques, utilisation de la ludothèque, ici on peut également bénéficier d'une aide aux devoirs et apprendre à cuisiner.

En novembre, chaque participant a confectionné un gâteau d'Halloween

à la citrouille ramené à la maison, des ronds de serviettes Halloween avec du matériel de récupération, des guirlandes matriochkas (poupées russes) pour l'arbre de Noël, un calendrier de l'aveugle. Pour décembre, l'atelier cuisine était dédié aux blinis, puis les enfants ont fait eux-mêmes leurs cartes de vœux et confectionné un mobile pour l'arbre de Noël et bien d'autres choses encore...

Prochainement, le programme sera étoffé : sensibilisation à l'art avec des sorties à la Halle Saint-Pierre, des visites de musées, et une découverte des cultures et langues étrangères avec lecture de contes en anglais par les amies anglaises de Sandrine. Sans oublier la "formule spéciale école Sainte-Isaure" qui consiste à récupérer l'enfant à la sortie de l'école, goûter et accompagnement individualisé aux devoirs pour les 6-10 ans.

Michel Cyprien

□ *Comme à la maison*, 17 passage Duhesme. Renseignements (jours, heures, prix...) : Sandrine Lorrain, 06 09 08 08 89.

18e Histoire

La véridique histoire du Moulin de la Galette

Au XVIIIe siècle, il y avait sur la Butte treize moulins en activité. Il en reste deux. Chacun des deux peut légitimement être appelé Moulin de la Galette.

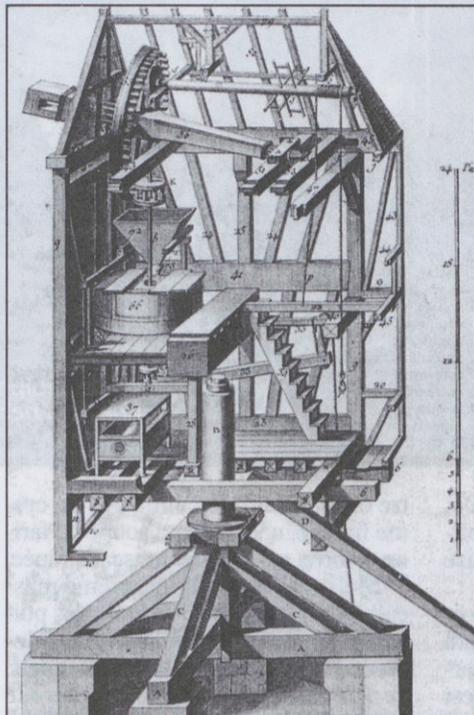
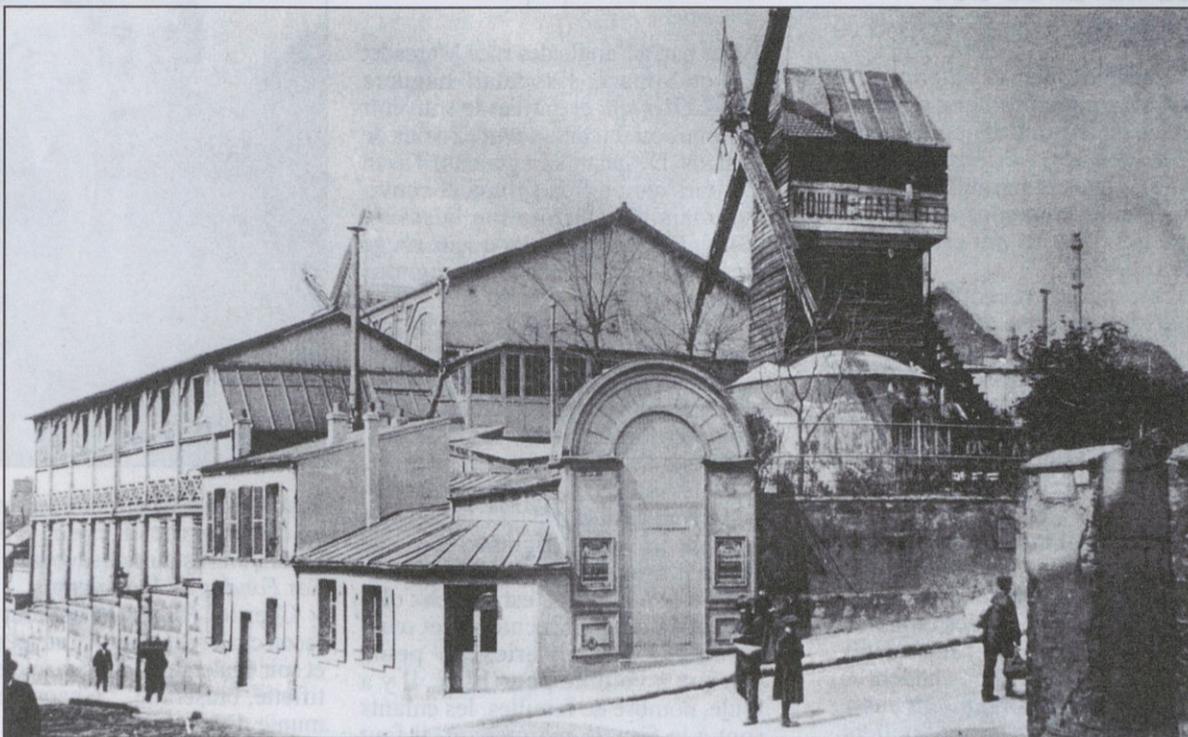


Schéma de l'aménagement interne d'un moulin au XVIIIe siècle. (Gravure de l'Encyclopédie de D'Alembert.)



Le bal du Moulin de la Galette, devenu Théâtre du Tertre, dans les années 1930, vu du côté rue Lepic. Derrière le moulin Radet, on voit la grande salle de bal, et tout au fond les ailes du moulin Blutefin.

Que n'a-t-on raconté au sujet des moulins de Montmartre, et spécialement du Moulin de la Galette ! On en a trop raconté pour que tout soit vrai.

Un féru d'histoire de Montmartre, André Maillard, a pendant des années et des années fouillé les archives. La mort, en 1978, l'empêcha de rédiger le livre sur les moulins qu'il projetait, et qu'il avait déjà esquissé dans des conférences. Mais sa veuve, Lydia Maillard, mit en forme l'abondante documentation amassée, et son livre, *Les moulins de Montmartre et leurs meuniers*, publié en 1981 par la Société du Vieux Montmartre, a mis fin à plusieurs légendes – entre autres, comme nous le verrons plus loin, à celles qu'avaient entretenues les possesseurs eux-mêmes du Moulin de la Galette.

Un autre fin connaisseur de l'histoire locale, André Roussard, dans son *Dictionnaire des lieux à Montmartre* (2001), a apporté des précisions supplémentaires sur ces treize moulins, emblématiques de la Butte. Leur histoire est maintenant bien connue.

Le Vieux Moulin signalé en 1529...

Des auteurs ont décrit le sommet de Montmartre couronné, dès le Moyen-Âge, de moulins dont les grandes ailes tendues de toile guettaient le moindre souffle de vent. Certains ont dépeint Jeanne d'Arc combattant au pied d'un moulin de Montmartre, en septembre 1429, au moment où elle tenta (sans succès) de reprendre Paris aux Anglais.

Ils se fondaient sur le récit d'un chroniqueur de l'époque, Martial d'Auvergne, qui raconte que l'armée conduite par Jeanne d'Arc «*vint camper à La Chapelle, et de là au moulin à vent*», où il y eut une vive escarmouche. Mais le moulin dont il est question ici se dressait très probablement à l'emplacement actuel de la rue Philippe-de-Girard dans sa partie située dans le 10e arrondissement.

Il est établi qu'il n'y a pas eu de moulins en haut de Montmartre avant le XVIe siècle : sur les pentes abruptes de la Butte, les chemins étaient trop escarpés pour que les cultivateurs viennent y porter leur *bled*, leur blé. Il a fallu d'abord améliorer les voies de communication.

On ne trouve signalée l'existence d'un premier moulin à Montmartre qu'en 1529, dans un document conservé aux Archives nationales. Ce moulin, qu'on appela ensuite le *Moulin Vieux*, se dressait sur un ressaut de terrain, une sorte de terrasse (au bas de l'actuelle rue Norvins) que les villageois appelaient alors «*le Palais*», sans doute parce qu'y avaient subsisté longtemps les vestiges d'une belle maison de l'époque gallo-romaine.

Un acte notarié de 1785 signale que son propriétaire, Nicolas Guillot, le vend à Jacques Ligier, seigneur de Clignancourt, secrétaire du roi.

.. et le Blutefin est le second.

Le second moulin construit en haut de la Butte est celui qui sera, bien plus tard, appelé Moulin de la Galette. En 1621, maître Marin Guignard, meunier du Moulin Vieux, vend à son fils Denis une partie de ses terres, trois arpents et demi (environ 12 000 m²), pour qu'il y construise un autre moulin. Ce deuxième moulin, situé non loin du Moulin Vieux, est nommé d'abord *Bout-à-fin*, ou *Blutefin*. Il existe encore.

Disons-le tout de suite : ce n'est pas celui que tous les Montmartrois connaissent, celui qui se dresse au-dessus de la rue Lepic. L'ancien Blutefin se trouve aujourd'hui enclos dans une propriété privée, très protégée, située sur cette sorte de terrasse qui domine l'avenue Junot. Les privilégiés qui y sont admis y accèdent par une entrée à côté du Ciné13-Théâtre.

Le moulin qu'on voit au-dessus de la rue Lepic, lui, s'appelle le *Radet*. André Maillard pense qu'il a été construit peu après 1717. À cette date en

effet, François Chapon, meunier, achète le terrain sur lequel se dressera le moulin Radet, qu'on trouvera par la suite appelé aussi *moulin Chapon*. Un document de 1744 signale la mise en vente de ce moulin Chapon, suite à la faillite de son propriétaire. L'acquéreur, Jacques de Rochebrune, est un ancien capitaine d'infanterie.

Le Radet est donc d'environ cent ans plus jeune que le Blutefin. Mais les histoires de ces deux moulins vont être étroitement liées.

Un mélange de froment et de seigle

Au XVIIIe siècle, époque où avait été construit le Blutefin, le territoire de la seigneurie et de la paroisse de Montmartre s'étendait loin vers le sud, jusque vers l'actuel boulevard Haussmann. Dans ce bas Montmartre, aussi bien que du côté du hameau de Clignancourt au nord, on pratiquait une polyculture assez simple : pois, fèves et choux (légumes les plus courants à l'époque), quelques arbres fruitiers (les cerisiers étaient abondants à Clignancourt), et surtout des céréales.

Ce qu'on appelait *bled* au XVIIe siècle était un mélange variable de froment (le *blé* d'aujourd'hui), de seigle, parfois d'orge d'hiver. Le seigle dominait. Cela servait à faire le pain, qui constituait l'essentiel de l'alimentation des classes pauvres. Ceux qui ont étudié l'histoire économique du XVIIe et du XVIIIe siècle sont parvenus à une même conclusion au sujet du pain : il absorbait environ la moitié des ressources des familles modestes ; un adulte en consommait en moyenne trois livres par jour.

Les meuniers, chez qui les paysans portaient leur *bled*, passaient généralement pour de fortes têtes, des hommes travailleurs mais âpres au gain. L'usage voulait que, pour prix de son travail, le meunier prélevât 1/16 des grains. Mais leurs mesures étaient souvent objet de doutes, et les meuniers suspectés de malhonnêteté.

Il n'y avait pas de moulins à Montmartre au Moyen-Âge.



Vers 1850, l'entrée du cabaret du Moulin de la Galette, côté rue Lepic.

Lorsque les paysans, souvent les paysannes, apportaient leur récolte, ils attendaient généralement sur place que le blé soit moulu. Aussi le meunier installait-il souvent, à côté du moulin, une sorte de cabaret où on pouvait s'asseoir, manger un morceau et boire. C'était un lieu de rencontres, parfois on jouait de la musique et on dansait. De là vient l'expression "jeter son bonnet par-dessus les moulins", qui signifie oublier les convenances morales et se payer un peu de bon temps.

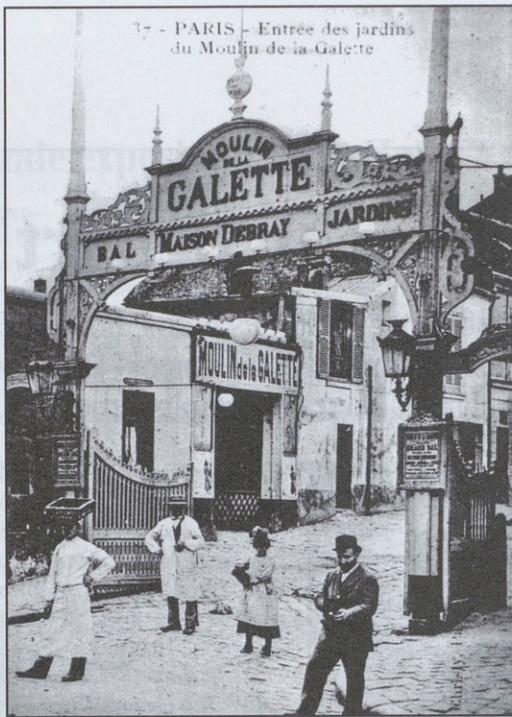
Changements de propriétaires

Après Denis Guignard, qui avait construit le Blutefin au XVIII^e siècle, ce moulin appartenait à Robert Jacquet, lui aussi meunier. Puis à Le Tonnelier, huissier à Paris, à Le Tellier, boulanger à Paris, à Germain Régnault, commerçant rue Saint-Martin. Ces possesseurs successifs ne l'exploitaient pas eux-mêmes. Ils le louaient à des meuniers.

Beaucoup des moulins de cette époque ont appartenu – on le voit à propos du Blutefin et du Radet – à des gens qui n'étaient pas meuniers. En effet, la construction d'un tel outil coûtait cher ; un moulin, ça avait de la valeur. Et des bourgeois disposant d'un capital investissaient dans la construction ou l'achat d'un moulin, espérant tirer des revenus de sa mise en location.

En 1709 cependant, le Blutefin passe à Nicolas Ménessier, déjà possesseur de deux autres moulins. Son fils Jacques lui succède, devient un des plus riches habitants de Montmartre, mais meurt noyé dans la Seine : suicide, accident, meurtre ? La police du roi n'a pas éclairci ce mystère.

En 1787 enfin, Jean-Baptiste Ménessier, fils



Début XX^e siècle, l'entrée du bal, rue Girardon (là où se trouve aujourd'hui le Ciné-13).

de Jacques mais ayant abandonné le métier, loue le Blutefin à Pierre-Charles Debray, membre de la plus illustre dynastie de meuniers de Montmartre. La famille Debray, avant de louer puis d'acheter le Blutefin, était déjà propriétaire du moulin de la Lancette et du moulin de la Turlure. Elle allait par la suite acquérir le Moulin Vieux et le Radet, posséder aussi des carrières de gypse...

Le Bal du Moulin de la Galette

Le XIX^e siècle voit le déclin des moulins à vent, sous l'effet de la concurrence des minoteries, entreprises de plus grandes dimensions, dans lesquelles les meules étaient mues par des machines à vapeur.

Les moulins de Montmartre disparaissent les uns après les autres. En 1854, il n'en reste que deux : le Blutefin et le Radet, appartenant tous deux à la famille Debray. Mais ces deux-là vont bientôt cesser de moudre des grains.

Les Debray ont senti le vent, si l'on peut dire, et mis très tôt sur le développement du cabaret. Dès le début du XIX^e siècle, une grande pancarte a été installée devant le Blutefin, rue Girardon (à l'endroit où se trouve actuellement le Ciné-13-Théâtre) : *Moulin de la Galette*, reprenant un surnom en usage depuis quelque temps. Mais cette expression n'est en fait rien d'autre qu'une enseigne pour un établissement où l'on peut boire et manger.

En 1834, les Debray déplacent le moulin Radet pour l'amener à son emplacement actuel, au-dessus de la rue Lepic, et ainsi le rapprochent du Blutefin, afin de rassembler leurs propriétés. Si l'on en croit des gravures de l'époque, on le déplace d'un seul bloc en le faisant rouler sur des madriers.

Un peu avant 1870, entre les deux moulins, une grande salle de bal couverte est bâtie : c'est le *Bal du Moulin de la Galette*. Il attire la foule. Il y a deux entrées, l'une rue Lepic, côté *Radet*, l'autre rue Girardon, côté *Blutefin*.

Un tableau de Renoir, de 1876 (actuellement au Musée d'Orsay), a immortalisé ce bal sous des couleurs riantes : c'est l'éché, on distingue au fond la grande baraque couverte ; dans les jardins, des jeunes femmes en jolies robes dansent, sous les globes des lampadaires à gaz, avec des jeunes gens en canotier, employés, artistes...

D'autres personnes ont donné du bal du Moulin de la Galette une image plus noire. Il aurait été un repaire de mauvais garçons, de souteneurs venus y recruter leurs proies, et de filles naïves prêtes à sombrer dans la débauche. Le chanson-

nier montmartrois Xanrof y fait écho dans *À la Galette* (publié dans son recueil *Chansons sans gêne* en 1892) :

« C'est le refug' de la candeur. / Plutôt qu' d'aller au Sacré-Cœur, / mamans, conduisez vos fillettes / à la Galette. (...) Y a des r'présentants d' plus d'un art, / et l'on recueille pour la plupart / les habitués d' la P'tite Roquette / à la Galette. » (Allusion à la prison de la Petite Roquette.)

Mais tel était le lot de tous les bals populaires : les gens de la bonne société les considéraient avec mépris. On a dépeint sous les mêmes couleurs sombres l'Élysée-Montmartre, la Reine-Blanche (qui précéda le Moulin-Rouge sur la place Blanche), la Boule-Noire sur le boulevard de Rochechouart, les guinguettes des bords de Marne ou de Robinson...

Des récits rocambolesques...

Pour faire la publicité de leur bal, les héritiers Debray lui fabriquent un passé romanesque. Ils affirment que leur "Moulin de la Galette" est né en 1292, qu'Étienne Marcel et Henri IV y sont passés... Tout cela est faux. Mais l'invention la plus rocambolesque se situe en 1814.

Cette année-là, Napoléon 1^{er}, après avoir conquis toute l'Europe, était défait : les troupes prussiennes, autrichiennes et russes avaient envahi la France et assiégèrent Paris.

Selon les Debray, des batteries de canon auraient, en ces jours de 1814, été installées au Moulin de la Galette, dirigées contre les troupes russes qui occupaient la plaine de Saint-Denis. Et l'état-major français, dirigé par Joseph, frère de Napoléon, se serait réuni au premier étage du moulin, observant de là les mouvements de l'ennemi.

Il suffit de considérer les dimensions et la position du Blutefin (et du Radet) pour voir à quel point c'est invraisemblable. En réalité, Joseph Bonaparte et son état-major s'étaient réunis dans un bâtiment bien plus vaste, au Château Rouge, rue de Clignancourt, et si des canons avaient été postés devant un moulin, c'était au moulin de la Lancette, plus à l'Est, mieux situé pour cela.

Plus fort : la légende raconte que, lorsque les Russes parvinrent au sommet de la Butte, ils se trouvèrent face aux quatre frères Debray qui résistèrent héroïquement et furent massacrés. Que les Cosaques coupèrent en quatre le corps de Pierre-Charles, l'aîné, propriétaire du moulin, et accrochèrent les morceaux aux ailes du moulin. Que plus tard, à la nuit, sa veuve décrocha ces restes sanglants et les enterra pieusement dans le cimetière de l'église Saint-Pierre.

... et une vérité plus prosaïque

Ce récit macabre a été repris par des historiens de Montmartre, ou pseudo-historiens. Or, André Maillard a établi qu'un rapport rédigé à l'époque par l'adjoint au maire ne signale que deux personnes tuées ce jour-là par les Russes au sommet de la Butte. L'un est un soldat, un canonnier.

L'autre, Pierre-Charles Debray, a été tué dans sa maison, près du Moulin Vieux, de nuit, probablement par des pillards. Sa prétendue veuve aurait été bien incapable de l'enterrer, puisqu'elle était morte elle-même deux ans auparavant. Aucun autre habitant de Montmartre ne fut signalé décédé ce 30 mars 1814.

Après la guerre de 1914-1918, le bal du Moulin de la Galette cessa son activité. Un *Théâtre du Tertre* le remplaça, il servait aussi à l'occasion pour des noces et banquets. Après la guerre de 39-45, il fut un éphémère studio de télévision. Un *restaurant du Moulin de la Galette* fut construit rue Lepic, sous le Radet.

En 1977, le promoteur Henri Morvan racheta les terrains de la famille Debray et y construisit la résidence de standing qui s'y trouve aujourd'hui – mais conserva les deux moulins.

Noël Monier

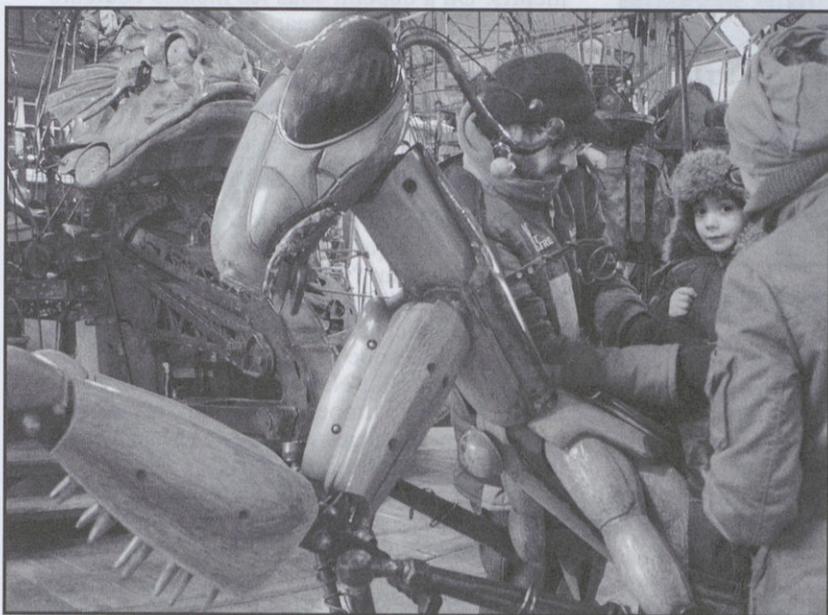
Voir aussi, page 23, la rubrique "Lieux".



La salle du Bal du Moulin de la Galette, fin du XIX^e siècle.

Le 104 prend un nouveau départ

Arts visuels, danse, théâtre, cirque, cabaret, espace pour les petits, boutiques, librairie... artistes en résidence : on trouve tout au 104. Y compris LE manège monumental de François Delarozière (14 mètres de haut) avec ses animaux fantastiques, installé pour quelques mois dans la cour de l'établissement.



Bruno Lemésle

Le manège géant et ses bêtes fabuleuses animées par les passagers.

Installé en septembre 2010 à la tête du "104", l'espace culturel de la rue d'Aubervilliers, José-Manuel Gonçalves a travaillé d'arrachepied. Et il a présenté, durant le week-end des 11 et 12 décembre, ses projets pour un renouveau. Symbole de cette nouvelle ambition, le manège monumental Carré-Sénart, illustre la volonté d'amener la vie et la joie dans ces 35 000 m².

mais plus question qu'ils restent isolés dans leur coin. Si on leur offre un lieu pour travailler à des conditions avantageuses, ils devront en échange accepter de rencontrer le public et de le faire participer à leur aventure artistique.

Il y aura des arts visuels et des performances, de la danse, du théâtre, de la musique, du cirque et du cabaret aussi, un espace consacré à l'éveil

Le public est venu nombreux et est parti ravi.

«J'étais déjà passé ici du temps de l'ancienne direction. Ça donnait un sentiment de vide et c'était presque silencieux, on avait l'impression de déranger. Maintenant c'est autre chose. Ça bouge, c'est vivant. Ce n'est pas un parc d'attractions, l'ambition culturelle reste présente, mais on sent que c'est ouvert au plaisir, on peut venir avec ses enfants, ils s'amuseront», disait un visiteur, résumant l'impression générale.

José-Manuel Gonçalves a repris certaines activités qui étaient déjà en place dans le passé, mais avec la volonté de les rendre plus attractives.

Il a conservé l'idée d'avoir là des artistes "en résidence",

Deux nouvelles parutions chez La Belle Gabrielle

Notre amie Dominique Chauvat n'est plus, décédée en juillet dernier, mais La Belle Gabrielle, la maison d'édition qu'elle avait créée en 2006, continue avec la sortie, fin janvier, de deux livres de la collection *Légende de Montmartre*.

Ce sont *Pigalle entre tapins et truands, tome II* de Catherine Tardrew (le tome I était sorti en mai) et «Demandez le journal !» *Drôles de drames à Montmartre* de Dominique Depond. 117 pages très illustrées, 19,90 € chacun.

Le premier tome de *Pigalle* avait commencé début XIXe avec apaches et lorettes pour se terminer en 1947 avec la fermeture des maisons closes. Le second démarre avec la remise des filles sur le tapin et le développement des hôtels d'abattage, rançons de la vertueuse fermeture. On y rencontre des nouveaux truands comme les Zemmour, ou Marcantoni.

On fait un tour sur la fête foraine des boulevards et ses baraques à filles dévêtues et puis... c'est le "déclin" du quartier chaud. Les peep-shows et sex-shops bordent toujours les boulevards en rangs serrés mais les revues des cabarets sont à peine coquines aujourd'hui : presque plus de tapins ni de truands à Pigalle, quartier assagi pour touristes.

«Demandez le journal !», criaient les petits ven-

deurs promettant drames affreux et faits divers croustillants... Le livre rassemble des extraits de coupures de presse s'étalant sur quelque cent cinquante ans, puisant largement dans *Le Petit journal* puis *Détective* ou *Police Magazine*. Que Montmartre et ses alentours furent donc propices au crime ! Passent de tristes apaches nommés Os à Moelle, Moule à singe ou Bec de Gaz puis des meurtriers comme Victor Prévot, l'égorgeur de la Chapelle, Jeanne Weber, l'ogresse de la Goutte d'Or, Hector Ducoq, le tueur de petites filles, et toute la bande à Bonnot.

Plus près de nous, défilent Gorguloff, l'assassin du président Doumer, Georges Rapin (M. Bill), le fils de famille dévoyé, des truands nommés Christian Jubin, Jacques Mesrine et Jean-Charles Willoquet... Thierry Paulin, enfin, le "serial killer" de vieilles dames.

L'explosion de l'atelier de feux d'artifices Ruggieri, l'incendie ravageant le Bateau lavoir, l'assassinat du chanteur comique Fragon par son père atteint de démence sénile... des bagarres qui dégénèrent, des cambrioles ratées, des passages à tabac et des suicides... Courtes notices ou longs développements : ce sont des centaines de "drôles de drames" ainsi recensés au cours des pages.

M.P.L.

Presque deux années perdues

Le 104 avait été ouvert en octobre 2008, avec un très gros budget et après de longs travaux, dans la superbe architecture de l'ancien bâtiment des Pompes funèbres municipales. Il avait été confié à deux directeurs, sans qu'aient été réellement définis un projet et un cahier des charges. Ce fut un échec, un échec très coûteux, à imputer à l'adjoint à la Culture de la municipalité de Paris, Christophe Girard, autant qu'aux deux directeurs. Ceux-ci ont finalement démissionné en date de mars 2010. ■

des tout-petits, un espace de pratiques amateurs, des visites guidées et des visites "déguidées", une librairie, une boutique pour "réinventer la mode", et puis un endroit où l'on pourra, avec Emmaüs, chiner toutes sortes d'objets et de vêtements, et même des démonstrations de cuisine.

Noté dans les programmes de janvier :

• Tous les jours, le manège Carré Sénart. • Une soirée disco-punk le vendredi 14. • Le dimanche 16 (à partir de 14 h 30), projection puis concert proposés par Radio-France sur le thème "Eh bien dansons maintenant !" • Un bal populaire le samedi 22. • Des séances d'art énergétique qigong les samedis et les dimanches matins. • Un cercle hip hop. • Le samedi 22 à 20 h, cabaret "new burlesque". • Des expositions et des performances d'artistes. • D'autres événements sont programmés.

□ 104 rue d'Aubervilliers et 5 rue Curial, 75019 Paris. (La rue d'Aubervilliers marque la limite entre le 18e et le 19e arrondissement.)

Informations : 01 53 35 50 00, du mercredi au dimanche de 11 h à 19 h.
contact@104.fr et billetterie@104.fr

Agenda des brodeuses, Barbès l'Africaine, deux nouveaux livres chez les Xérogaphes

Dernière ligne droite pour les agendas 2011. Les éditions des Xérogaphes (19 rue Cavé) en proposent un : *l'Agenda des brodeuses de la Goutte d'Or*. 64 pages en couleurs, il est agrémenté de poèmes et surtout de dessins réalisés d'après les broderies faites, dans des ateliers de graphisme textile, par des femmes en alphabétisation dans les divers centres sociaux du quartier. Il coûte 8 €.

Les Xérogaphes viennent également de publier *Barbès l'Africaine*, livre racontant les dernières rencontres (11-23 mai 2010) organisées par la salle Saint-Bruno sur la présence des Africains à la Goutte d'Or, des années 1970 à nos jours : installation et apports de cette nouvelle population dans la création artistique, la musique, la mode, le cinéma, la cuisine... Cent pages, 10 €. ■

La prochaine grande exposition de la Halle Saint-Pierre

Après l'art brut japonais, la prochaine grande exposition de la Halle Saint-Pierre, du 17 janvier au 26 août, proposera une sélection parmi les quatre mille œuvres de la collection de Charlotte Zander. Abrisée dans le château de

Bönnigheim, en Allemagne, cette collection rassemble des artistes considérés comme majeurs dans le domaine de l'art brut (tels Wölfli, Crépin, Nedjar...), de l'art naïf (tels Bauchant, Séraphine, Boix-Vives), de l'art "outsider", et de

nombreux autres créateurs, visionnaires, fous, naïfs, autodidactes de toute sorte, qui apportent de nouvelles manières révolutionnaires de penser et de peindre.

Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro. ■



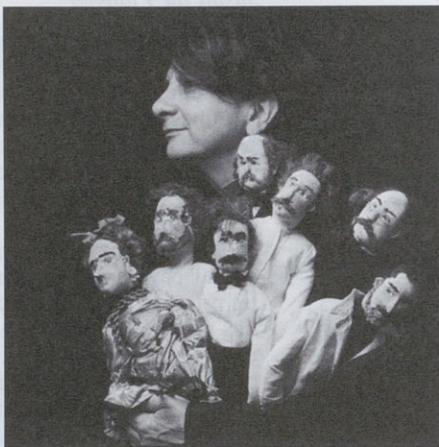
À l'hôpital Bretonneau "Portraits textiles", Katherine Roumanoff et Rebecca Campeau

• Jusqu'au 28 février. 23 rue Joseph-de-Maistre. Entrée libre.

Les portraits, d'assez grand format, que réalise Katherine Roumanoff sont faits de morceaux de tissus découpés, puis collés ou cousus. Dès le premier regard, on est frappé de la beauté des matières : brocarts, velours, satins, tentures épaisses ou minces, unies ou rayées, soies, tissus couverts de dessins exubérants de fleurs ou même, ça et là, de minuscules lavis chinois...

Les visages qu'elle fait naître de ces tissus assemblés, en s'inspirant d'amis ou de personnes rencontrées au hasard, expriment l'émerveillement, la stupeur, l'ironie, la tendresse, la mélancolie, toujours avec finesse, vivacité, avec une élégance qui les place hors du temps. Personnages de contes...

Rebecca Campeau, elle, modèle des figures que la vie a



Rebecca Campeau

davantage marquées, parfois un peu cabossées. Elle utilise des matériaux bien plus humbles que ceux de Katherine Roumanoff : des tissus aussi, mais pauvres, et

puis du bois, du papier collé et surcollé...

Visages en relief assemblés dans des cadres, ou silhouettes disposées comme pour des saynètes, gens du peuple, personnages venus parfois d'un siècle passé, ne ressemblant en rien à des jeunes premiers ou jeunes premières de cinéma, ils nous regardent, avec insistance ou indifférence, préoccupés de problèmes, de tâches, peut-être de souffrances, que nous ne comprendrons pas.

Rebecca Campeau a travaillé comme modéliste pour le Musée de l'Homme, l'Unesco, la bibliothèque Forney... Elle a publié un livre, *Vraies semblances*, avec le photographe Frank Horvath.

Noël Monier

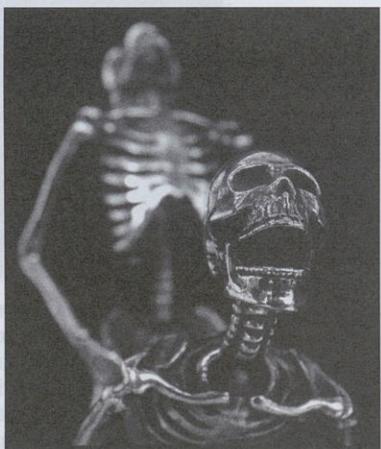
Au Musée de l'érotisme Jean-Marc Laroche, Nicole Claveloux et le magazine *Couples*

• Jusqu'au 28 avril. 72 boulevard de Clichy. 01 42 58 28 73.

Le Musée de l'érotisme, boulevard de Clichy, attire de nombreux touristes en quête de curiosités ; cela n'empêche pas ses expositions d'avoir un intérêt artistique, même si elles ne sont pas "tous publics".

Actuellement, en plus des collections permanentes, trois nouvelles expositions temporaires, jusqu'en avril :

• *Les amants du néant*, sculptures de squelettes grandeur nature, en pleine action, de Jean-Marc Laroche. «Y a-t-il un vit après la mort ?», s'interroge l'artiste. Les orgies post mortem qu'il expose en répondent. Des petits formats en résine, en bronze argenté, en acier, en cristal de roche, montrent ces mêmes squelettes s'accouplant furieusement



Sculpture de Jean-Marc Laroche

tandis qu'une vitrine présente des couteaux de collection aux manches prêts à s'emmancher.

• *Les Contes de la fête et du gland*, originaux des images coquines de Nicole Claveloux illustrant les textes de Charles Poucet dans le livre du même nom (éditions *Folies d'encre*), de "gentils" animaux et de "douce" fées qui ne pensent qu'à ça et s'ébattent joyeusement, et quelques femmes géantes qui fourmillent d'amants miniature. Couleurs tendres et minois innocents pour des gambades qui ne le sont pas du tout.

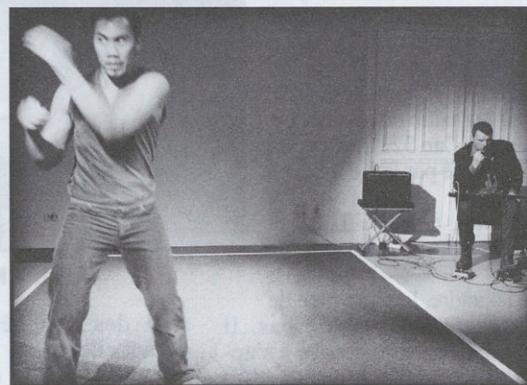
• *25 ans de presse libertine* : les couvertures les plus osées du magazine pour adultes *Couples*, des lettres de lecteurs exhalant leurs fantasmes et quelques couvertures d'autres revues intitulées *Black Sex*, *Stars du X*, *Cinerotica*, *Wanda SM*... M.P.L.

À la Maison des associations Photographies d'Anne Chaussat

Anne Chaussat travaille à la Maison des associations du 18e, où son sourire vous accueille depuis sept ans. Anne, qui est également plasticienne et photographe, vous attend aussi jusqu'à fin janvier dans une salle de sa MDA, pour une exposition de ses photos de danse contemporaine.

Ce sont des clichés noir et blanc, parfois rehaussés de bistre, souvent retravaillés pour accentuer le mouvement, pris en studios ou dans les rues entre 2008 et 2010.

Son amour pour la danse contemporaine a commencé il y a dix ans. Bénévole à un festival du folklore international, elle accompagnait les groupes étrangers, notamment latino-américains. Elle est devenue leur amie, elle



les a photographiés, et elle continue. Elle aime «se laisser surprendre, capter le mouvement, et, surtout, capter l'esprit des gens». Jamais de paysages vides dans ses photos, elles sont toujours habitées.

En février, elle part en Uruguay pour le carnaval, «photographier les danseurs et les musiciens de l'intérieur, depuis les coulisses». Ce sera, au retour, une nouvelle série, une nouvelle expo. M.P.L.

□ 15 passage Ramey. Ouvert du mardi au samedi.

À l'atelier Cadres exquis Daniel Danzon

Daniel Danzon est encadreur de son métier. Mais il avait commencé sa vie professionnelle, à la fin des années 70, comme apprenti photographe et il n'a jamais oublié la photo. C'est de famille : son arrière-grand-père était lui-même un photographe de talent, dont il a retrouvé et fait connaître les œuvres. Daniel Danzon est aussi un collectionneur avisé de photographies.

Les images qu'il réalise lui-même, en noir et blanc, et qu'il expose dans son atelier, témoignent d'une attention extrême aux jeux de la lumière et de l'ombre.

□ 31 rue Doudeauville. 01 46 06 69 46.



À la galerie La Rotonde : Alix Paj

Les peintures d'Alix Paj qu'on dirait griffées, aux couleurs rares, ses encres de Chine sur panneaux, présentant des personnages qu'on dirait en proie à un effroi fondamental, cette dramatisation, ont de quoi

impressionner. Cette artiste mène une recherche très personnelle sur le choix des supports et des pigments, sur l'effacement du dessin et de la couleur au profit du contraste... (Du 8 janvier jusqu'au 3 février.)

□ 28 rue Eugène-Carrière. 09 62 13 38 41. Du mardi au samedi, de 15 h à 19 h 30.

■ Également à la Rotonde, en permanence, œuvres de Dusio, Cerutti, Huguier, Pagès, Marshall.

■ *Galerie La Hune-Brenner* (3 rue Ravignan, 01 43 25 54 06.) : • Du 6 au 15 janvier, Marc Daniau, «Lumières de théâtre et couleurs de peur», dessins du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers. Vernissage le 6 à 18 h. • Du 20 au 29 janvier, gravures de Christine Patry. Vernissage le 20.

■ À l'Échomusée (21 rue Cavé, 01 42 23 56 56), *Artistes en fête*, jusqu'au 30 janvier. Expo collective de peintures, gravures, céramiques, objets... petits formats et petits prix (3 à 300 €).

Les Toboggans poétiques au Théâtre de Verre

Les Toboggans poétiques, ce sont des spectacles où l'on glisse des mots à la musique et de la musique aux mots, de la performance aux échanges avec le public.
Deux soirées en janvier à 20 h :
• Jeudi 13, *Essences de son*. Performance poétique musicale autour de textes de Christine Schaller, dits et chantés par

l'auteur. Suivie d'une rencontre avec le public invité à improviser à son tour.
• Jeudi 27, Soirée Fernando Pessoa. Lecture de *Sang pour sang* Alvaro de Campos, récit introduisant le personnage d'Alvaro de Campos, un des nombreux hétéronymes du célèbre écrivain portugais. Puis spectacle joué, chanté, dansé

autour de *L'Ode triomphale*, texte signé Alvaro de Campos. Le public est enfin invité à dire lui-même des textes de Pessoa. (Nous avons présenté le *Théâtre de verre* dans notre n° 178, page 10.)

□ 17 rue de la Chapelle. Code d'entrée A7398.

Au Théâtre Ouvert

Le Tigre bleu de l'Euphrate, de Laurent Gaudé

• Avec Tchéky Karyo. Du 17 janvier au 12 février. 4 bis cité Véron. 01 42 55 55 50.

Alexandre le Grand a 33 ans. À 20 ans, il avait déjà conquis toute la Grèce, détruit Thèbes et soumis Athènes. Il avait colonisé l'Égypte, où il fonda Alexandrie. Il avait franchi l'Hellespont, traversé l'Asie mineure jusqu'à Samarcande et jusqu'aux rives de l'Indus. À 25 ans, il avait battu le grand Darius, roi des Perses, et épousé sa fille. Il était le maître du monde. Or, ce jour de l'an 323 avant notre ère, terrassé par la fièvre dans le palais de Darius, à Babylone, entre le Tigre et l'Euphrate, Alexandre se meurt.

Alexandre, le Tigre bleu de l'Euphrate, ne tremble pas. Il contemple la mort, l'invite à s'approcher et lui raconte ce que fut sa vie : l'ivresse de l'épopée, la soif d'aller toujours plus loin, le désir de s'enfoncer en terres inconnues. La Mort attend, sûre de sa victoire, contemplant la déri-



Tchéky Karyo

sion des conquêtes terrestres devant elle.

Laurent Gaudé, qui fut homme de théâtre avant de devenir romancier à succès (*La Mort du roi Tsongor*, *Le Soleil des Scorta*, *Ouragan*), a écrit ce monologue intérieur, cette façon, dit-il, de «se

laisser envahir par la voix d'autrui, de s'effacer pour laisser le personnage se déployer, entrer en empathie avec ce que l'on n'est pas mais que l'on veut explorer».

Tchéky Karyo prête sa voix au roi de Macédoine dans une mise en scène de Michel Didym, le directeur du théâtre de la Manufacture de Nancy, qui a choisi de faire accompagner la parole du mourant par des musiques rappelant la violence des combats et l'exotisme des peuples soumis.

La création musicale est de Steve Shehan. Philippe Druillet a conçu le décor somptueux du palais de Darius. Ce spectacle du Théâtre Ouvert a été réalisé en partenariat avec le Théâtre de la Ville.

M.P.L.

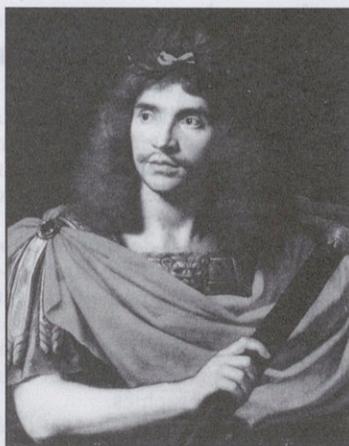
□ Mercredi à samedi 20 h. Mardi 19 h. Matinée samedi 16 h.

À l'Atalante Dom Juan, de Molière

• Du 10 janvier au 13 février. 10 place Charles-Dullin. 01 46 06 11 90.

Dom Juan est une pièce maudite. A la suite de l'interdiction de *Tartuffe* dès la première représentation, Molière s'est laissé convaincre par ses comédiens d'improviser rapidement une comédie en prose sur un canevas à la mode, censé gagner les faveurs du plus grand nombre : le séducteur châtié. *Dom Juan*, créé le 15 février 1665 au théâtre du Palais Royal, avec l'auteur dans le rôle de Sganarelle, connaît un vif succès public. Mais l'ouvrage disparaît de l'affiche le 20 mars après quinze représentations, sous la pression de la cabale des dévots.

De même que le héros brûle dans les flammes de l'enfer, la pièce, qui ne sera jamais éditée du vivant de Molière, est bannie du répertoire. Qu'est donc ce personnage si fascinant et inquiétant qu'il faille s'en prémunir ? Un libertin authentique, au sens du XVII^e siècle, qui refuse les codes et conventions sociales ou un comédien dont le libertinage sert de masque à ses excès ? Un athée «total et totalement responsable», comme le pensait Roland Barthes,



Molière

ou un agnostique qui teste plus qu'il ne défie ? Un homme vraiment libre ou un héros hédoniste qui s'accomplit dans le divertissement ?

Sans doute est-il un peu de tout cela. D'où la diversité des lectures de la pièce. Jovet en 1947 jouait un héros pascalien. En 1953, Vilar en faisait à l'inverse un athée charnel formant avec Sganarelle (interprété par Daniel Sorano) un couple inoubliable.

Piccoli en 1965, dans l'adaptation télévisée de Marcel Bluwal, campait plutôt un bel indifférent.

Pour le metteur en scène René Loyon qui, après avoir longtemps hésité, se lance dans l'aventure, «*Dom Juan apparaît, à l'instar d'Hamlet, dans ses contradictions mêmes et ses ambivalences, comme un prototype de personnage moderne et de son questionnement existentiels.*»

Le choix du petit théâtre de l'Atalante n'est pas de circonstance. Il s'inscrit bien sur dans une collaboration maintenant bien ancrée avec ce lieu, mais c'est aussi l'expression d'un choix artistique poursuivi depuis plusieurs années, «*celui d'un théâtre de chambre qui, paradoxalement, permette à de grandes œuvres du répertoire d'être jouées dans un rapport de grande proximité avec le public, ce "théâtre de près" dont parlait Vitez.*» Avec *Dom Juan*, pièce par excellence des grands espaces, le paradoxe devient défi. Nul doute que ce fin connaisseur de Molière, dont il a monté huit pièces, saura le relever.

Dominique Delpirou

À la Manufacture des Abbesses

Écrits d'amour

de Claude Bourgeyx
Jusqu'au 9 janvier

Écrits d'amour, récit épistolaire, est joué et mis en scène par Jean-Claude Falet avec goût et finesse. Seul en scène, en costume élégant, il incarne efficacement hommes ou femmes, jeunes ou vieux, aidé par des lumières précises et des accessoires aussi simples qu'efficaces : draps blancs, feuilles, chaises...

C'est un spectacle tragicomique sur des quidams en quête d'amour : le jeune mari en voyage de nocce... sans sa femme ; une future épouse écrit à sa lointaine cousine ; un paysan très entreprenant à une paysanne occupée ; un priapique à une coincée ; une bourgeoise en proie à des rêves érotiques à un prêtre missionnaire ; un futur enfant à sa future mère...

C'est un bon moyen, à ne pas manquer, de démarrer l'année avec un rire sensible et tendre sur soi-même.

Camille Sarrot

□ 7 rue Véron. 01 42 33 42 03. Jeudis, vendredis, samedis 21 h. Dimanches 17 h. Plein tarif 24 €, réduit 13 €. Gardez vos tickets, ils donnent droit au tarif réduit sur le spectacle suivant !

Chute d'une nation, premier épisode

de Yann Reuzeau
À partir du 9 janvier



D.R.

Par ces temps de "primaires" incertaines et glissantes (à gauche du moins), Yann Reuzeau a choisi dans *Chute d'une nation*, sa cinquième pièce, de questionner le politique, plus précisément les stratégies politiques à l'occasion d'une élection présidentielle. L'enjeu est de taille puisque, selon l'auteur, la démocratie, de nature fragile, pourrait par une combinaison d'événements imprévisibles, de calculs politiques et de convictions authentiques, y laisser sa peau.

«*J'ai voulu explorer les choix de quelques hommes à un moment où l'Histoire bascule, dit Yann Reuzeau. Il s'agit d'une fiction, en aucun cas d'un manifeste.*» L'idée d'une série s'est imposée pour inscrire les trajets des candidats dans la durée et ménager aussi un certain suspense. Il y aura donc quatre épisodes programmés en alternance entre janvier et avril. Avant *Fratricide*, *Chaos* et *Dernières extrémités*, c'est *La petite phrase* que le public peut voir en ce début d'année. Un spectacle efficace et bien conduit. Avec une belle équipe de comédiens d'ou ressortent tout particulièrement Walter Hotton dans le rôle du député Vampel et Sophie Vonlanthen dans celui de l'assistante parlementaire.

D. D.

■ Autres programmes de la Manufacture : www.manufacturedesabbesses.com. 01 42 33 42 03.



Deux pièces rares de Corneille au Théâtre des Abbesses, mises en scène dans un cadre moderne.

Au Théâtre des Abbesses
Nicomède, Surena
de Pierre Corneille
Du 26 janvier au 12 février

Deux demi-frères, Nicomède et Attale, fils du roi de Bithynie. Une belle-mère, Arsinoé, acharnée à la perte de Nicomède. Des trahisons et des actes de générosité. La clémence enfin de Nicomède. Le dénouement heureux de cette pièce écrite en 1651 fit dire à certains qu'il ne s'agissait pas d'une vraie tragédie.

Un roi des Parthes totalitaire s'opposant à Surena, son lieutenant épris de droiture et de liberté. Des amours impossibles, contrariées par la soif de pouvoir, et le triomphe des amants vaincus au-delà de la mort. Cette tragédie de 1674, maintenant considérée comme un chef d'œuvre, fut alors un échec et amena Corneille à mettre fin à sa carrière dramatique. Il mourut dix ans plus tard.

Ces deux pièces s'inscrivent dans un cycle réalisé par Brigitte Jaques-Wajeman, qui les met en scène dans un cadre moderne. Remarquant la constance de Corneille à traiter des sujets de la Rome antique, elle y discerne une peinture de la politique extérieure, "coloniale", des Romains.

□ 31 rue des Abbesses. Rés. 01 42 74 22 77.

■ **Également aux Abbesses :**
• **Israel Galvan** (danse), du 3 au 8 janvier. • **Life and Times, épisode 1**, du 11 au 15.

Au LMP
Avec la langue

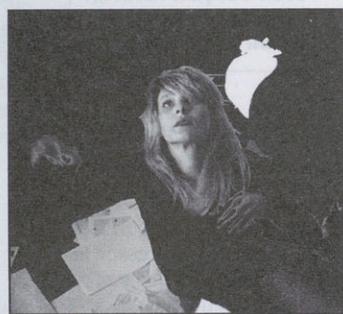
Carte blanche à Nadège Prugnard
Du 5 au 10 janvier

Le fabuliste de l'Antiquité Esope racontait que la langue était à la fois la meilleure et la plus mauvaise chose. C'est vrai, on peut tout faire avec la langue, notamment la langue française. Nadège Prugnard, auteure et metteuse en scène qu'on a déjà vue au LMP, nous le prouve en présentant six rencontres avec des auteurs qu'elle a choisis.

Paul Petit est le titre d'un spectacle qui se joue les 5, 6, 7, 9 et 10 janvier. Paul Petit vit seul avec une rose seule sur une planète sale. Il ne sait pas pourquoi il vit, il collectionne son sperme et ses larmes, il chante Nina Hagen et cite Nietzsche. Il rejoue une vie où l'absurde règne, où

Dieu est mort, où les questions sont sans réponse.

Autres spectacles : • *Suzanne Takes you down*, de et avec Nadège Prugnard. • *Fragments*, lecture-



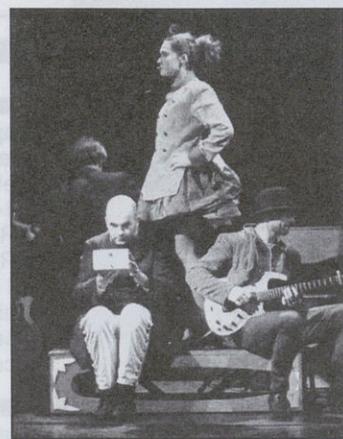
performance de textes de Nadège Prugnard. • *Garaud Bastar Solo*, concert rock. • *L'élan des langues*, lecture de et par Eugène Durif et Nadège Prugnard. • *Écriture et féminité, la place des femmes dans le spectacle vivant*, débat.

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

■ **Également au LMP :** • **Pas de deux**, concert d'histoires par un conteur et une percussionniste, du 12 au 16. • **La dispute/Faim Marivaux / Souvirraa**, du 20 janvier au 11 février.

À l'Étoile du nord

Ce que je veux
Fantasmagorie musicale
Du 5 au 15 janvier



Cinq comédiens, chanteurs, musiciens nous décrivent à leur manière les désirs intimes de Monsieur et Madame Tout-le-monde, du plus quotidien au plus utopique. Des rêves qui se confrontent au réel, c'est ce qui fait l'intérêt dramatique de ce spectacle, de cette «boîte à malices», dit l'auteur, Christophe Thiry. La musique, guitares,

saxos, vibraphone, batterie, fait appel à des arrangements pop, rock, jazz, funk, variétés...

□ 16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47. Du lundi au vendredi, ainsi que le dimanche, à 20 h 30. Le samedi à 16 h.

Au Grand Parquet
Un certain songe d'une nuit d'été

de Richard Demarcy
Du 7 au 30 janvier

Richard Demarcy et sa troupe du *Naïf théâtre* reprennent leur adaptation (déjà jouée en mai) de la pièce de Shakespeare, l'une des plus délicieuses fables sur l'inconscient humain, le désir, la chimère. Il offre aux comédiens l'occasion de tester leur don pour l'improvisation et la fantaisie, ce dont ne se privent pas les acteurs, qui mêlent musiques et langues du monde dans un décor de récup' éclatant de couleurs.

On peut voir ce spectacle en famille (enfants à partir de 7 ans).

□ 20 bis rue du Département. 01 40 05 01 50.

Autres théâtres

■ **Alambic-comédie :**
06 25 28 13 06.
www.alambic-comedie.com

■ **L'Atelier :** 01 46 06 49 24.
www.theatre-atelier.com

■ **Atelier-théâtre de Montmartre :** 01 46 06 49 24.

■ **Ciné-13-Théâtre :** 01 42 54 15 12.
www.cine13-theatre.com

■ **Dix Heures :** 01 46 06 10 17.
www.dix-heures.net

■ **Funambule de Montmartre :**
01 42 23 88 83.
www.funambule-montmartre.com

■ **Montmartre-Galabru :**
01 42 23 15 85.
www.theatregalabru.com

■ **Pixel :** 01 42 54 00 92.
www.theatrepixel.com

■ **La Reine Blanche :**
01 40 05 06 96.
www.reineblanche.com

L'Outrage aux mots,
de Bernard Noël,
à l'Olympic-café le 19 janvier

L'Outrage aux mots est un texte essentiel sur les censures. Censure par le pouvoir – politique et judiciaire –, censure par la langue. Le poète Bernard Noël l'a écrit en 1975, quelques années après l'interdiction et la condamnation pour outrage aux bonnes mœurs de son roman *Le Château de Cène*, l'un de ses livres les plus "scandaleux". Il y invente un mot et un concept qui devaient avoir un bel avenir : la *sensure*.

Lecture par Dominique Delpirou. Entrée libre. On peut réserver sur le site de l'Olympic-café (lmp@rueleon.net).

□ À 19 h 30. 20 rue Léon. 01 42 52 09 14.

LE MOIS DU

18^e

Electric Lady
dans les cafés
du 18e



Elle s'appelle Périne, elle habite dans le quartier Clignancourt. Elle a formé avec ses deux musiciens, un guitariste et un batteur, un groupe qu, sous le nom d'*Electric Lady*, se produit dans les cafés parisiens, spécialement dans le 18e, avec grand succès. Blues, airs jazz, folk, parfois rock sont au répertoire.

On les a entendus en décembre au *Point Bar*, au *Cuba Compagnie*, au *Café d'Albert*. En janvier, ils seront le 8 au soir au *Barathym*, le 10 au *Saint-Jean*, le 28 à la *Pantomime*.

Périne, on la connaissait auparavant, sous le nom de *la Môme Caoutchouc*, dans un autre répertoire, chansons populaires des années 30 à 50, valse musette, chansons réalistes à la Fréhel, avec lequel elle nous a fait passer de bonnes soirées. *La Môme Caoutchouc*, d'ailleurs, continue, mais plutôt pour des soirées festives privées.

□ périne.d@wanadoo.fr

À la Reine Blanche

• **Le Trio Dintrich** (Michel Dintrich à la guitare dix cordes, et ses deux petits fils, Simon Bouisson, 24 ans, violon, et Élie Bouisson, 13 ans, violoncelle) joue des œuvres de Vivaldi, Pablo de Sarasate et Michel Dintrich, les vendredis 14, 21 et 28 janvier.

• **Paseo a la Sombra de la Luna**, récital de poésie espagnole et de musique flamenco, les 19, 20, 21, 22 janvier à 21 h et le 23 à 16 h.
(2 bis passage Ruelle. 01 40 05 06 96.)

Au Théâtre des Abbesses

• **Musiques traditionnelles de Suède**, par Heddin, Björnert, Pekkari, le 13 janvier 20 h 30 : des *polskas*, fort à la mode au XVIIIe siècle, et des *gammaldans* du XIXe, avec la découverte d'un bel instrument, le *nyckelharpa*, qui tient du violon et de la vièle d'amour et sonne comme une viole de gambe.

• **Musique d'Iran**, par Kamangari, chant, Jahanabadi, kamantché, Mohamadjani, tar, le 22 janvier à 17 h.
(31 rue des Abbesses. 01 42 74 22 77.)

■ **À l'église évangélique Saint-Paul**, 90 boulevard Barbès : • Dimanche 16 janvier, 16 h, récital de balalaïka, avec Lorenzo Ciprilani. • Dimanche 30 janvier, 17 h, les *Concerts d'Athalie* (direction Léonard Ganvert, œuvres de Schubert, Berlioz, Mendelssohn.

■ **À la Maison Verte** (127 rue Marcadet) : • Dimanche 16 janvier, à 16 h 30, Kyungsun, au piano, interprète Mozart, Chopin, Debussy. • Samedi 29, à 16 h 30, Yuri Kuroda, violon, et Jorge Garcia Herranz, piano, jouent Mozart et Beethoven. Entrée libre, libre participation.

16 janvier : le ciné mômes de Môm'arte

À Cinéma des cinéastes, 7 avenue de Clichy, dimanche 16 janvier, à 10 h : festival "Ciné Mômes". Six courts-métrages pour enfants français, suisse et allemand. Le festival est organisé par l'association Môm'arte. C'est gratuit mais il faut retirer ses places chez Môm'arte : 2 rue de la Barrière-Blanche.

Pas belle, la poubelle

«Nous, habitants de la résidence Paris-Habitat du passage du Champ-à-Loup, n'en pouvons plus d'être obligés quotidiennement de franchir un monceau d'ordures pour rentrer chez nous !

Il y a quelques années déjà, à l'angle de la rue Bernard-Dimey et du passage Charles-Albert, devant un mur délabré, prospérait un très vaste dépôt d'ordures. Il a d'abord été alimenté par un conteneur de l'association "Relais", dont le personnel chargé de la récolte des vêtements les traitait sur place et laissait par terre ce qui ne valait pas le coup d'être emporté. Le conteneur enlevé, le dépôt d'ordures continua. Les entreprises travaillant pour Paris-Habitat y contribuaient en déposant des moquettes et autres matériaux, suite à des travaux dans les appartements alentour. Puis, après un nombre considérable de



relances, on put voir aboutir le projet de mur végétalisé, qui mit un terme à ces amoncellements d'immondices.

Mais, entre-temps, tout à côté, le local à poubelles des petites maisons du passage, situé à l'extérieur, fut muré par Paris-Habitat. Cet angle a immé-

diatement été pris pour pissotière et déchetterie.

Aujourd'hui, baignant dans l'urine, s'entassent au fil des jours : des morceaux de volets roulants, des tapis, des matelas immondes, des sacs de déchets alimentaires éventrés, des ordinateurs en morceaux, des porte-manteaux, des vêtements... jetés là, parfois la nuit ! Ni vu, ni connu !

La neutralisation de cet angle, propriété de Paris-Habitat, s'impose de manière urgente, par une extension du mur végétalisé, par exemple. Nous pressons la municipalité et Paris Habitat d'agir de concert pour réhabiliter cet espace dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de notre quartier.

Jean-Jacques Anding,
président de l'association
CLCV du Champ-à-Loup



Il neige sur le vieil homme

Sept heures du matin, le 20 décembre, il fait encore nuit, il neige sur le boulevard Barbès désert. Désert, oui, à l'exception d'un vieil homme : casquette sur la tête d'où dépassent des mèches blanches, une pauvre veste sur le dos, un vieil homme qui remonte à pas lents le boulevard... Sur le trottoir, le plus près possible des murs afin de se protéger, il avance avec effort, poussant un diable lourdement chargé : des valises au cuir éculé, des sacs de supermarché contenant on ne sait quoi, des couvertures enveloppées dans une housse plastique transparente – sans doute tous ses biens.

D'où vient-il ? Expulsé peut-être, d'où ? Où va-t-il ?

André Constant

«Goutte d'Or : je ne suis pas d'accord.»

Nicolas Laurent nous communique une lettre envoyée à Bertrand Delanoë et à Daniel Vaillant, suite au conseil de quartier Château Rouge-Goutte d'Or de novembre, sur le thème "Espaces publics, prostitution, vente à la sauvette, que faire ?" (Voir pages 12 et 13 de ce numéro.)

Comment, demande Nicolas Laurent, la mairie du 18e arrondissement a-t-elle pu cautionner un tel intitulé ? Stigmatisant le quartier, il met sur un même plan des problèmes qui n'ont que peu de rapport, sinon les nuisances qu'ils génèrent. Voici des extraits de ce texte.

« Résidant rue Myrha, je ne partage pas le sentiment de vivre dans une poubelle. Je ne partage pas le dégoût qui s'est exprimé pêle-mêle envers les drogués, les prostituées et les vendeurs à la sauvette. Je ne partage pas la crainte de voir se concentrer la misère du monde au pied de mon immeuble. Je suis en revanche outré par le dédain qui s'exprimait et l'égoïsme affiché sans complexe, ne rencontrant aucun contradicteur.

Il aurait été salutaire que les autorités publiques, au premier chef les élus du 18e arrondissement, aient permis au débat de s'élever. Malheureusement, Éric Lejoindre, le premier adjoint, n'a pas réellement pris position et en aucun cas délivré un message politique. Son

discours était tellement édulcoré que je me demande s'il a seulement une opinion sur ces sujets.

À ma grande surprise, c'est le commissaire Clouzeau qui a déclaré que l'appareil répressif a ses limites, que déplacer les problèmes n'est pas une réponse acceptable, que les prostituées sont des victimes plus souvent que des coupables, que les vendeurs à la sauvette ne mettent personne en danger.

Ce faisant, le creuset social qu'est le quartier de la Goutte d'Or n'a pas été défendu, la richesse et l'attractivité du quartier n'ont pas été mentionnées. La diversité des hommes et des biens nourrit pourtant les échanges sociaux et les transactions marchandes, malgré la délinquance, les détritrus, le brouhaha et les encombrements.

Je m'inscrits donc en faux avec les opinions exprimées par mes riverains. Je ne crois pas que la gêne qu'ils éprouvent et dont ils font état avec tant d'émotion soit comparable avec les problèmes rencontrés quotidiennement par les personnes montrées du doigt. Je ne comprends pas que les élus de gauche présents ce soir n'aient pas pris de la distance et introduit dans la discussion des notions telles que la solidarité, que tous avaient mis de côté, le partage, qui s'applique aussi à l'espace public, et la lutte, pour que chacun puisse faire valoir ses droits fondamentaux, notamment celui d'obtenir un emploi et de travailler. »

Nicolas Laurent

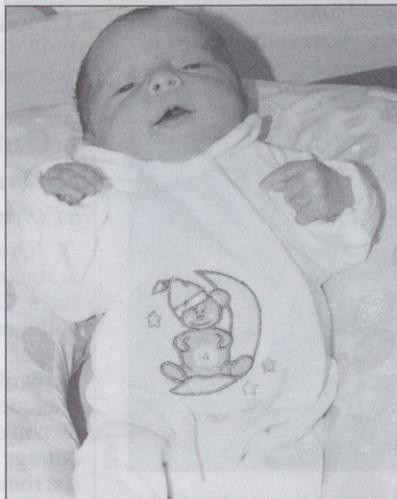
Le secret de la licorne

Nous n'avons pas l'habitude de prendre en considération les lettres anonymes. Mais lorsque nous avons reçu celle-ci, écrite en caractères bâtons et adressée au 18eme du Moi (sic), nous n'avons pas pu résister. La voici telle quelle :

« Cet salope de bouchéri chevaline de la rue du Poteau vent pour les faite et sous le manteau de la licorne alors que l'espèce est protaigée. Déjà l'année dernière au marché de jean pour les faite ont vendaient du zebre alors que c'est interdit et en rôti. En plus que c'est du zebre froletté. Les zébrures du rôti sont optenu en intercalant de vulgaires steak haché de cheval ordinaire avec du boudin blanc de licorne alors que l'espèce est protaigée. Ca bien sure on en parle jamais dans votre journal. »

Que les bouchers en question ici nous pardonnent, mais nous croyons bien que l'auteur de cette lettre s'est trompé de date et a cru que nous étions au 1er avril, jour des poissons. ■

Lily est née



L'année 2010 a fini en beauté pour Djimmy Chatelain et Laure Esnard, collaborateurs du 18e du mois : au soir du mercredi 15 décembre, leur est née une petite Lily : 2,99 kilos pour 48,5 centimètres.

« On la trouvait plutôt jolie, Lily », disait Pierre Perret. Nous aussi. ■

Depuis plus de 20 ans dans le 18e arrondissement

Martine ROY-RAGER
ARTISAN-RELIEUR DIPLÔMÉ

réalise tous les travaux de conservation et de mise en valeur de vos livres, documents et revues.

Prix étudiés, travail soigné

80, rue Joseph de Maistre,
75018 Paris.

Tél. : 01 46 27 23 74 et 06 72 37 76 47.

PETITES ANNONCES

■ **Initiation au TANGO argentin**, apprendre les fondamentaux. Tous les mardis soirs de 19 h 30 à 21 h, et les dimanches après-midi de 14 h à 15 h 30. Au théâtre de la Reine Blanche, 2 bis passage Ruelle, 1er étage. Inscriptions : 06 17 42 90 11 ou 01 77 19 11 80, ou abdelhak_briki@yahoo.fr Sur présentation du journal, le premier cours est offert.

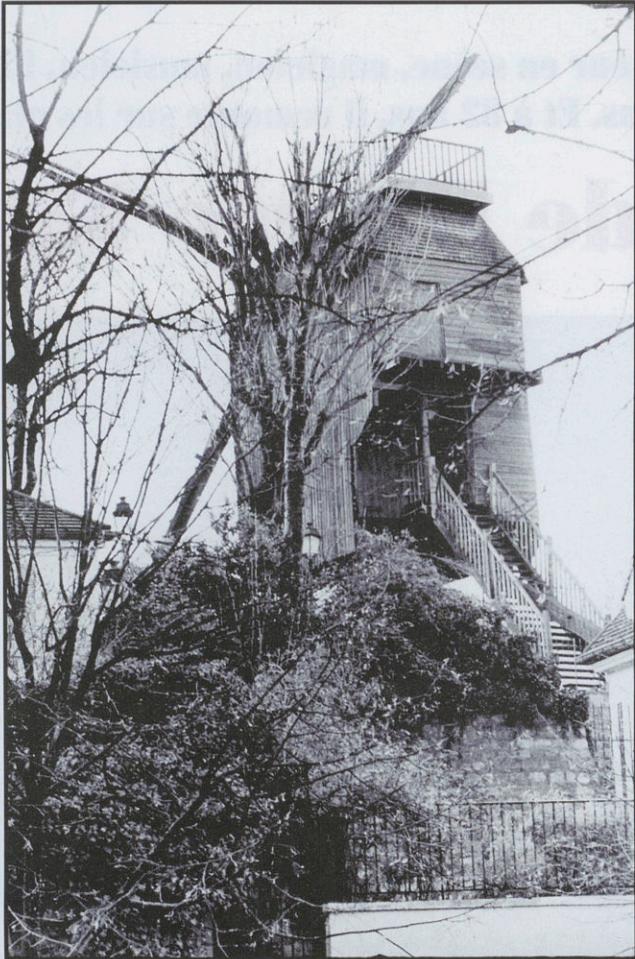
■ La **Gymnastique volontaire** vous attend 6 rue Esclançon. Cours de gym d'entretien. Accueil, randonnées, convivialité. Pour optimiser votre capital santé, garder la forme. Tél : 01 46 27 58 34

TARIF DES PETITES ANNONCES :

● **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres**, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. ● Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes.

18e Lieux Les deux Moulins de la Galette

Photos Noël Monier



Derrière un fouillis d'arbres, le Blutefin, avec la terrasse au-dessus de son toit, photographié depuis le square Suzanne-Buisson.

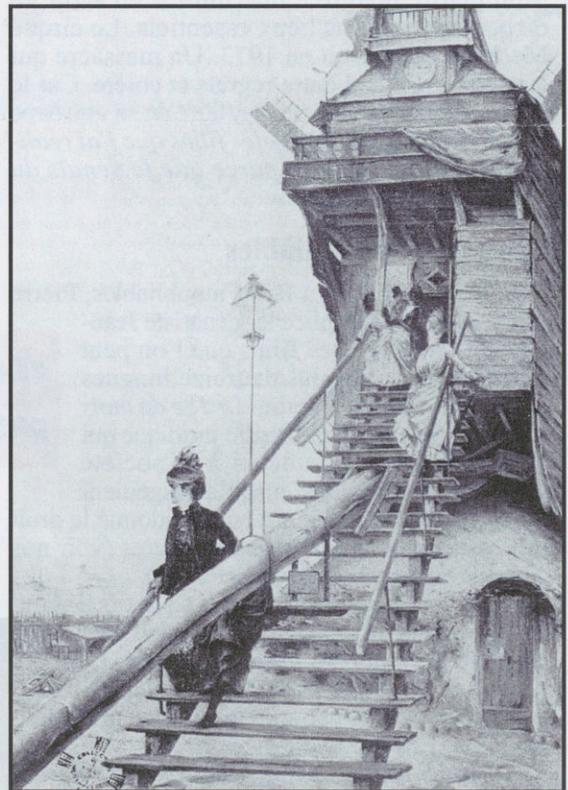


Le Radet, (avec son toit pyramidal), à l'angle de la rue Lepic et de la rue Girardon, au-dessus du restaurant.



Ci-contre : Dessin de Kupka, vers 1900. On y voit le Blutefin dominant le fouillis de baraques du "Maquis de Montmartre" (à l'emplacement de l'actuelle avenue Junot).

Le Tchèque Kupka (1871-1957) habitait alors Montmartre et gagnait sa vie comme dessinateur de presse. Il allait devenir par la suite un grand peintre moderne, à la croisée du fauvisme et du cubisme, puis un initiateur de l'art abstrait en France.



À un moment de son histoire, le Blutefin a été aussi baptisé Moulin du point de vue. On pouvait monter sur son toit pour découvrir le panorama de Paris. (Peinture de Quinsac.)

Collection Musée de Montmartre

Beaucoup de Montmartrois l'ignorent : il n'y a pas un moulin, mais deux en haut de la Butte. Tous deux peuvent revendiquer le nom de *Moulin de la Galette*, bien qu'aucun des deux ne l'ait porté à l'époque où ils étaient de vrais moulins en activité, produisant de la farine.

Le plus ancien, et le plus grand, c'est le Blutefin (voir l'article page 16). On le voit depuis l'avenue Junot en levant la tête, mais peu de gens peuvent l'approcher : il se trouve à l'intérieur d'une propriété privée, clôturée, dont l'entrée est située 1 avenue Junot, à côté du Ciné-13-Théâtre.

Sur l'interphone à côté de la grille d'entrée, ce ne sont pas les vrais noms des copropriétaires qui sont affichés, mais des noms de peintres célèbres, Sisley, Dufy, Renoir, etc., en guise de pseudonymes. C'est dire à quel point cette résidence est protégée.

C'est devant le Blutefin que d'abord, au début du XIXe siècle, avait été apposée l'enseigne *Moulin de la Galette*, qui était celle du cabaret installé à côté du moulin par les meuniers de la famille Debray.

Le second moulin, très connu des Montmartrois et des touristes, se dresse au-dessus de la rue Lepic. Il s'appelait le Radet. Au milieu du XIXe siècle, la famille Debray construisit entre les deux moulins une grande salle de bal (aujourd'hui disparue), à l'enseigne *Bal du Moulin de la Galette*. Il y avait une entrée à chaque bout, côté Blutefin et côté Radet.

Bien que très visible, le Radet n'est pas non plus accessible au public. Il fait partie de la même copropriété que le Blutefin.

Le Radet n'est plus qu'une coque vide, tous les aménagements intérieurs en ont été retirés. Mais au-dessus du Blutefin se trouve une terrasse, entourée d'une balustrade et accessible par un escalier intérieur. À la belle saison, on voit quelquefois, paraît-il, des copropriétaires y prendre le café.

Le restaurant

Sous le Radet, se trouve le *Restaurant du Moulin de la Galette*. On peut y déjeuner à un prix relativement modique : une formule à 17 € (entrée + plat,

ou plat + dessert), une à 25 € (entrée + plat + dessert). On peut avoir un verre de vin à partir de 4 €.

La cuisine est simple mais de qualité, avec le petit plus qui fait la différence : des petits légumes craquants, façon nouvelle cuisine, avec le sauté de veau aux pâtes, ou bien des framboises et une boule de glace à côté de la pâtisserie. Et c'est présenté avec un grand raffinement. On peut aussi déjeuner à la carte. Le soir, le menu est à 35 €.

C'est une adresse à recommander. ■

Clown, cinéaste, auteur, illustrateur, acteur, metteur en scène, magicien, musicien, l'inépuisable artiste vient d'achever la restauration de ses films. Et à 82 ans, il remonte sur les planches.

Les mille talents de Pierre Etaix

Davide del Giudice

Il avait 15 ans, en 1944, lorsqu'il vint pour la première fois à Paris, filant tout droit vers Médrano, le beau cirque couvert qui se dressait alors à l'angle de la rue des Martyrs et du boulevard de Rochechouart. Pierre Etaix s'en souvient comme si c'était hier : «*Juste après, j'ai continué de monter la rue des Martyrs et sillonné tout Montmartre. C'était encore un village, avec beaucoup de rues en terre battue. Des poules picoraient en plein milieu de la rue Norvins.*» Coup de foudre : «*Tout de suite j'ai décidé que j'habiterais là* ».

Il y est toujours, soixante-six ans plus tard, dans le petit appartement au bord d'un mini jardin déniché en 1953 aux Abbesses, rempli des souvenirs de toute une vie : «*Ici on se dit bonjour dans la rue ; et puis, tout le long du boulevard, le quartier fourmillait alors de salles de spectacle, de cinémas, de cabarets : le bonheur !*»

A 82 ans, bon pied bon œil, Pierre Etaix est resté fidèle à ses enthousiasmes et à ses passions : le monde du cirque et du spectacle où il a imprimé sa marque si personnelle, et ce quartier de Montmartre malgré l'amertume d'en avoir vu disparaître certains lieux essentiels. Le cirque Medrano fût détruit en 1973. Un massacre qui laisse Pierre Etaix entre regrets et colère. Car le cirque fût et reste la grande affaire de sa vie. Avec le cinéma bien sûr, mais «*les films que j'ai réalisés sont ce qu'ils sont parce que je venais du music hall et du cirque.*»

Cinq films inoubliables

Et des films, il en a fait d'inoubliables, Pierre Etaix, avec son complice le scénariste Jean-Claude Carrière. Des films que l'on peut enfin revoir après plus de treize longues années de silence contraint. *Le 18e du mois* s'est fait l'écho de l'imbroglio juridique qui a opposé les deux auteurs à la société Gavroche Productions, jusqu'au jugement du 26 juin 2009 qui leur a enfin redonné le droit de restaurer et exploiter leurs œuvres (voir nos éditions de septembre 2008 et 2009).

Leurs œuvres, c'est-à-dire cinq chefs d'œuvre couverts de prix : *Le Soupirant* en 1962, *Yoyo* en 1964, *Tant qu'on a la santé* en 1965, *Le grand amour* en 1968, *Pays de Cocagne* en 1969. Et aussi deux courts métrages qui les ont précédés : *Rupture* et *Heureux Anniversaire*.

Après des mois de travail pour restaurer ses films avec le soutien financier de la Fondation Groupama GAN, le réalisateur court maintenant le monde pour les présenter à un public souvent trop jeune pour les avoir déjà vus. Et l'on s'arrache dans les bacs le coffret qui les rassemble tous en DVD.

Mais ce n'est pas tout : après plus de vingt ans d'absence, cet éternel jeune homme foule à nouveau les planches avec un nouveau spectacle, Miousik Papillon, qui le fait courir de Bordeaux à Lausanne en passant par Lyon, Montpellier... Il sera à Deauville le 15 janvier prochain, mais pas à Paris où aucun théâtre ne lui a encore ouvert ses portes. On y retrouve le souvenir du clown Yoyo dans une mise en scène qui associe mime, magie et musique (il a notamment entraîné dans l'aventure sa femme Odile, chanteuse de jazz, et



Pierre Etaix chez lui, devant le buste de Molière.

son fils Marc, batteur ; lui-même y joue avec humour et tendresse sur un minuscule concertina). Un spectacle hors les rails des habitudes, comme les autres créations de cet artiste aux mille talents : clown, réalisateur, mais aussi acteur,

«Le quartier fourmillait de cinémas, de cabarets : le bonheur !»

auteur de plusieurs livres et pièces de théâtre, dessinateur, magicien...

Les débuts avec Jacques Tati

Le petit garçon de Roanne qui rêvait de devenir clown a débuté dans le monde du spectacle auprès de Jacques Tati : émerveillé par le deuxième film de celui-ci, *Les vacances de Monsieur Hulot*, Etaix avait osé lui écrire son enthousiasme, lui rendre visite. Bien lui en pris : Tati lui propose alors de travailler à la préparation de *Mon Oncle*. Pendant trois ans, Etaix devient son "gagman", lui dessine des décors, fabrique des accessoires, l'assiste sur le tournage et finalement dessine l'affiche du film. Mais il n'oublie pas son rêve d'enfant. Il quitte Tati pour le cirque et le music hall (il se produira notamment aux Trois Baudets), devient prestidigitateur (c'est entre ses doigts que glissent les cartes et les billets dans le film *Pickpocket* de Robert Bresson).

Il est alors, sous le nom de Léo, l'Auguste du clown blanc Nino Fabri. Mais dans le duo qu'il formera ensuite avec Annie Fratellini, le clown blanc, ce sera lui, tandis qu'elle enfilera la panoplie de l'Auguste, un personnage que jusqu'à elle on n'imaginait pas voir incarner par une femme.

Annie, elle, était une vraie enfant de la balle,

bien décidée à échapper au destin familial ! Il l'a rencontrée – ça ne s'invente pas – sur le tournage du *Grand Amour* en 1968 et épousée en 1969. Et ramenée au cirque ! Leur célèbre duo de clowns fera le tour du monde avec leur propre cirque. C'est avec elle encore qu'il fonde en 1974 l'Académie Fratellini. Lui qui n'est pas né sur la piste, qui a dû tout apprendre par lui-même, comprend avant elle la nécessité d'une telle institution.

Le roman du Cochon rose de Montmartre

Pendant quinze ans, il est allé vivre dans son appartement du 16e, mais ça ne lui a jamais plu, là-bas. À leur séparation il est revenu dans son cher Montmartre et n'en est plus reparti.

Il en est même devenu, pendant quelque temps, une sorte de chroniqueur avec son ami et complice l'écrivain Guy Franquet : pendant sept semaines en 1997, le tandem a édité un savoureux feuilleton hebdomadaire vendu dans... les charcuteries du quartier. Car, tout roman qu'il était, *Le cochon rose* démarrait en sur un événement véridique : la destruction d'une charcuterie pour faire place à l'actuel théâtre des Abbesses.

Guy Franquet y décrit avec verve la mobilisation d'un quartier autour de son marchand de cochonnailles, et les cocasses tracasseries imaginées par le commerçant expulsé pour empoisonner l'existence des promoteurs. Pierre Etaix, retrouvant le métier de dessinateur qui l'avait fait vivre pendant sa jeunesse bohème, illustrait chaque semaine le feuilleton de petits cochons bien en chair, roses bien entendu, mais rose thé, rose pâle, rose de Picardie, rose pompon et, plus truculent encore, rose des vents... L'ouvrage avait reçu le prix Alphonse Allais. Un prix de plus !

Marie-Odile Fargier